

L'écritoire

échos de Viviers

JANVIER,
FÉVRIER, MARS
2024 – N° 15



Viviers trace
son propre sillage

Sommaire

Édito de Madame le Maire	3	Enfance • Jeunesse	20-21
En bref et en images	4-5	– Derniers temps de rassemblement pour les anciens CME	
En avant-première	5	– Harcèlement scolaire	
DOSSIER – MOBILITÉ • CIRCULATION	6	– Inscriptions scolaires	
– Étude signalétique		– Sécurité routière	
– Voie cyclable du pont de Châteauneuf au port		– Sous le thème Sauvons la planète	
– Mobilité Partagée		Finances	22-23
Environnement	7	– LE BUDGET 2024 – LA CONTINUITÉ	
– Bilan extinction éclairage public		– Les projets prioritaires qui avancent	
– Joseph Garrigue l'appel de la forêt		– Résultats 2023	
– Fresque du climat		– Endettement	
Social • Santé • Emploi • Solidarité	8 à 11	Entretien • Travaux	24-25
– Inauguration de la Maison de santé Pluriprofessionnelle SIMONE VEIL		– Cabanon	
– Un nouveau service à Viviers : Emmanuel FITTE, Médiateur familial		– Éclairage	
– Ateliers informatiques pour les séniors		– Chemin de Beringeas	
– Deuxième rencontre des élus locaux délégués au Handicap		– Qualité de l'eau	
– Des Ateliers santé avec la mutuelle communale SOLIMUT		– Pont Romain	
– Démarrage des séances de la halte-relais par France Alzheimer		– Extension du parking du port	
– Journée du 8 mars: une journée internationale du droit des femmes pas comme les autres...		– Rue Chalès	
Sport • Vie associative	12-13	– Un touche d'éclat pour l'Hôtel de ville	
– Jeunes et déjà acteurs du bien vivre ensemble !		Ordre et sécurité	26-27
– Le montant de subventions		– CLI	
– Le Port en Fête		– Déjections canines	
– Journée Olympique		– Télé alerte	
– Relais de la torche		DOSSIER – 2023, UNE ANNÉE RICHE DE SÉCURITÉ	
– Plein phare sur l'aviron		Vie municipale	28 à 31
– Réparation du quai du port		– Voeux municipaux	
– Village terre de jeux		– Galette des rois	
– Véronique Larmande : une championne !		– Visite officielle de la Préfète	
– Vivaroise		– Une rose pour la journée des femmes	
Culture • Fêtes	14 à 16	– Signature officielle Pacte Régional pour l'Ardèche	
– Ciné concert cordes en ballade		– Cérémonie de commémoration du 19 mars 1962	
– Expo mémoire de l'esclavage		– HOMMAGE Hélène PERMINGEAT	
– Exposition Art présent		<i>fil rouge</i> DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	
– Festival Cordes en ballade		– Monseigneur Herué Giraud archevêque-évêque de Viviers	
– Présence photographie		– HOMMAGE Les sœurs de Saint-Roch	
– Festival BD		Pays d'Art et d'Histoire	32
– Nuit de la lecture		– Formation / Protestantisme	
– Un récital d'hier et d'aujourd'hui		– Visite de village Gras	
– Fête de la musique		– Revisiter le roman-photo	
– 66e Congrès départemental des sapeurs-pompiers		Le Carnet	33
– Fête Renaissance		– État civil	
Commerce • Artisanat	17	– Élections européennes 2024 mode d'emploi	
– Les écuries : le projet avance !		L'agenda	34
– Onglerie		Libre expression communale	35
– Rôtisserie			
– UCAV u1			
Patrimoine • Cadre de vie	18-19		
– Le Patrimoine vivarois classé Monument Historique en chantier			
<i>fil rouge</i> Petites Villes de Demain			
DOSSIER – S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : POUR UNE VILLE PLUS VÉGÉTALE			

Pour nous joindre, contacter le responsable communication Gilles Bouchet-Bert-Manoz au **04 75 49 86 10**

Retrouvez l'actualité de la ville et toutes les informations pratiques sur le site : www.mairie-viviers.fr/

Suivez-nous /  

L'écritoire n° 15 – Janvier-Février-Mars 2024

Responsable de la publication : Mattei Martine
Responsable de la rédaction : Mattei Martine
Comité de rédaction : Mattei Martine, Voyeau Chrystèle, Chaix Marie-Pierre, Lebreton Frédéric, Riffard-Voilqué Martine, Saphores Pierre, Combiér Marie-Christine, Hausherr François,

Larmande Véronique, François Patrick.
Crédits photos : Mairie de Viviers, E. Gianati, Freepik, DR, Diana Siemiradska, Didier Petigny, Benjamin Chauve.
Mise en page et impression : Somapub - Viviers (07220) www.somapub.com
Ce journal est tiré à 2200 exemplaires.



MAIRIE DE VIVIERS

EN 2024, La ville de Viviers poursuit :

- un plan de réhabilitation de son Patrimoine en engageant une convention pluriannuelle de 200 000 € sur Les fonds propres du budget communal,
- son plan de pistes cyclables,
- le passage 100% LED de son éclairage public,
- la rénovation de ses écoles pour améliorer encore et toujours le confort des élèves et des professeurs,
- le développement de la vidéosurveillance avec le lancement des études pour l'implantation de nouvelles caméras,
- lancement des études pour la création d'un parking chemin de Barulas.

Édito



Faire revenir la nature en ville, particulièrement en centre-ville est l'objectif que nous nous sommes fixés

Chères Vivaraises, chers Vivarois,

Si 2023 a vu de nombreux projets devenir réalité comme la première tranche des travaux de la piscine municipale, la poursuite de l'éclairage à leds, les jardins partagés, l'aire de jeux quartier Lamarque et Cité du barrage, jeux de boules, sanitaires au boulodrome municipal, système de chauffage renouvelé à la cure, l'amélioration du confort et des accès pour personne à mobilité réduite dans les écoles, à la bibliothèque, au théâtre, à l'espace J. Hallyday, la campagne des tracés routiers un peu dans tous les quartiers, la pose de miroirs, l'entretien et embellissement des ponts, nettoyage des berges du pont Romain, campagne des curages de fossés, façonnage des ouvrages patrimoniaux de la ville... pour ne citer que les essentiels.

2024 est l'année de l'inauguration de la Maison de santé, enfin ! et sera marquée par le lancement de nouveaux projets. Environnement, patrimoine, éducation, sport, associations, cadre de vie... rien ne sera laissé au hasard ni à l'abandon.

En **2024**, la ville de Viviers continue d'investir fortement dans ses infrastructures :

La ville de Viviers a pour volonté d'intégrer la nature en ville, d'engager la requalification des places publiques et créer ainsi des espaces de lien social. Un grand chantier a été lancé de végétalisation des rues, de la voirie et des bâtiments communaux ayant pour objectif la plantation d'arbres et d'arbustes. L'équipe municipale souhaite développer ses actions environnementales en faveur de la renaturation de ses espaces urbains. Intégrer la nature en ville c'est créer des corridors verts, protéger et relancer la biodiversité. Cette action sera élargie aux particuliers, avec le lancement du **permis de végétaliser**. La Ville souhaite ainsi favoriser la végétalisation des façades des immeubles privés comme publics, **La Ville plante et les Résidents entretiennent**.

En **2024**, nous renforçons les aides pour la rénovation des façades en concomitance avec la CC Draga.

2024 un plan pour nos deux écoles, ce sera la poursuite du programme de rénovation des bâtiments scolaires et leur diagnostic énergétique, c'est aussi la désimperméabilisation de la cour d'école de la Roubine et la sensibilisation des élèves aux gestes durables.

2024 Engagée dans le développement des mobilités douces, la Ville de Viviers a comme projet l'aménagement d'une voie verte afin de relier Viviers au Teil et à la Via ARdèche, une évidence aussi afin de relier la via Rhôna qui aujourd'hui stoppe net au Pont de Châteauneuf, dans un premier temps à Viviers. **2024** verra également le lancement d'un plan de réfection des routes, rues et trottoirs, comme nous l'avons démarré avec la réfection de la rue Chalès, afin d'améliorer davantage le confort et le cadre de vie des Vivarois. Plan de réfection de l'ensemble des voies où 600 000 €

en fonds propres sur le budget communal seront investis sans compter sur les demandes de subvention en cours.

2024 ce sera aussi l'extension de la vidéoprotection qui couvrira de nouveaux quartiers, car vous le savez fort bien sans caméras, nous n'avons pas les moyens de faire face aux incivilités et aux larcins. Notre volonté est de faire baisser ces incivilités et la délinquance sur notre commune, travail que nous menons de concert avec notre Police Municipale et la gendarmerie du Teil. J'ajouterai que notre centre de supervision urbain permet une surveillance accrue, régulièrement utilisée par la gendarmerie dans ses enquêtes ce qui permet de résoudre de nombreuses affaires. Se sentir en sécurité est un droit, la sécurité est l'expression de la liberté la plus fondamentale de chacun d'entre nous et nous ferons tout pour la maintenir sur notre commune.

2024 Ce sera la débitumisation du parvis du gymnase, un city stade viendra s'y implanter juste à côté de la maison de santé, un pumphtrack verra le jour proche du stade, la fresque existante du city stade sera renouvelée, le ponton tant attendu par les associations nautiques est en commande. Des travaux se poursuivront dans les différents quartiers de la ville comme annoncé dans les comités de quartier, lien indispensable pour transmettre l'information et être au plus près de sa population.

2024 nous continuerons à fédérer un large territoire au travers de la culture, en effet depuis 2020 un constat : la montée en puissance de notre programmation. Le menu des réjouissances est large et varié : musiques actuelles, classique, des concerts, le festival BD, fête de la musique, multiples expositions, du théâtre, de la danse, de l'opéra baroque, des cafés littéraires, un marché nocturne, du cirque, de la peinture, de la photo, du sport, du festif et bien d'autres paillettes rien que pour vos yeux.... Nous allons continuer à irriguer ainsi le territoire.

2024 le budget : Savoir répondre aux besoins quotidiens des Vivarois tout en modernisant la ville, investir tout en étant vigilants, telle est l'équation du budget communal que nous portons. Celui-ci relève plusieurs défis : des dépenses maîtrisées quand tout augmente, des travaux soutenus pour entretenir, rénover ou embellir la ville, avec un désendettement décroissant. Vous l'aurez compris des finances saines avec des projets qui sortent de terre comme quoi TOUT EST POSSIBLE lorsqu'on le veut et lorsqu'on s'en donne les moyens.

L'année 2024 a débuté et avec elle de nouveaux projets pour continuer de transformer notre ville et d'améliorer notre cadre de vie au quotidien. L'ensemble des élus et des agents municipaux est parfaitement mobilisé et prêt à mener à bien ces projets dans de nombreux domaines qui vous seront détaillés au fil des pages de ce nouveau numéro de l'écritoire...

Si nous en sommes arrivés là, ce n'est pas le fruit du hasard mais parce que nous continuons et amplifions nos actions en faveur du bien vivre ensemble... Viviers poursuit sa mutation et n'a pas fini de vous étonner et de faire parler d'elle. Nous nous devons de maintenir le cap que nous nous sommes fixés depuis notre arrivée en 2020 et continuer à améliorer votre qualité de vie. Soyez assurés de ma totale implication et de celle de vos élus afin de poursuivre encore et toujours notre route ensemble et réécrire la vie de la Cité avec ferveur et enthousiasme.

Bonne nuit

Martine Mattei
Maire de Viviers

1^{re} Vice-Présidente de la Communauté de Communes DRAGA
Présidente du Pays d'Art & d'Histoire du Vivarais Méridional.

En bref et en images



Le 2 février au soir l'ALPEV organisait sa 1^{re} soirée jeux à l'ALPEV. Accompagnée de crêpes et de friandises ce fut un grand succès pour ce moment convivial qui a rassemblé petits et grands autour de jeux de société.



Rhâloche, voyage en dictature», une pièce par la compagnie La Troupe Sauvage



La bande Lindigo Officiel par la smac 07 le 29 mars au théâtre de Viviers



Quel joli moment d'avant printemps avec ce nouveau passage de 200 brebis traversant le pont du robinet. Guidées par leur berger Monsieur Barra, avec l'assistance de notre police municipale.



Bravo aux féminines de Fanny Pétaque qui ont réussi un beau parcours samedi 10 février en finissant 1^{res} sur 50 équipes au Mini Bol d'Or



La troupe La Cie des Affamés présentait «toc toc» devant un public nombreux le 22 mars au théâtre



Une belle conférence par le CICP le 9 février sur les pas du célèbre pointilliste Paul Signac.



Un reportage et des portraits de paysans ardechois lors d'une soirée organisée par l'amicale laïque le 9 février



La troupe Chronos a régalé le théâtre de Viviers le 10 mars avec « Cigalon », une histoire de Provence sur le sentier de Marcel Pagnol.



De grands moments encore au théâtre ce trimestre avec les concerts de la SMAC 07 !



Après la messe à la cathédrale, le traditionnel repas des vignerons s'est déroulé le 22 janvier dans une ambiance festive et dansante !



une belle réussite pour L'ADAPEI dimanche 10 mars avec le loto millésime 2024 qui a fait salle comble.



Théâtre impro



Une belle fréquentation le 4 février pour le vide tiroir de l'association peinture sur soie avec 20 exposants et un grand choix de trésors créatifs !



Dimanche 11 février, l'association Ko La Muco réunissait un grand nombre de participants pour son traditionnel loto au profit de la lutte contre la mucoviscidose.

En avant première – voir l'agenda complet en page 34



DOSSIER MOBILITÉ • CIRCULATION

Étude signalétique

La commune de Viviers a lancé en ce début d'année une étude pour mettre en place un plan de circulation global jalonné par une signalétique. Cette étude s'ancre dans une démarche plus large de revitalisation du centre-bourg au travers du programme Petite Ville de Demain.

L'objectif est triple :

- Retrouver des parcours fluides pour la desserte des différents pôles générant du déplacement (services, commerces, espaces sportifs et de loisirs, sites patrimoniaux) pour tous les publics et tous types de mobilité (voiture, vélo, piéton).
- Offrir des solutions de déplacements alternatifs aux voitures, piétons et vélos.
- Améliorer l'accessibilité et la visibilité des différents sites de la commune.

En complément, la commune a été lauréate d'un appel à projet de l'ADEME intitulé « Marche du quotidien » pour des cheminements piétons apaisés, agréables, et sécurisés en centre-ville.



La phase de diagnostic est en cours de réalisation par le bureau d'étude CDVia.

Des ateliers de concertation animés par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ardèche (ALEC07), ont été mis en place auprès des habitants, des commerçants et des hébergeurs touristiques du centre-bourg.

Des ateliers-balades ont également été réalisés entre le quartier Lamarque et l'espace de loisirs Maurice Marc par l'association du Pari des Mutations Urbaines avec des volontaires que nous remercions chaleureusement (un groupe de paroles entre femmes de l'ALPEV, des enfants du centre de loisirs et des « experts historico-techniques »).

L'ensemble des actions alimentera le diagnostic qui sera suivi d'une phase de choix à faire en termes de circulation et de signalétique pour se traduire en réalisations concrètes !



Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre de l'Appel À Projet Marche et de la Banque des territoires



Voie cyclable du pont de Châteauneuf au port

La liaison entre Viviers et Le Teil est un vrai besoin en termes d'attractivité et de déplacements doux pour :

- Proposer un circuit à vélo sécurisé pour les collégiens et lycéens vivarois,
- Connecter la Via Rhôna avec la Via Ardèche.

Aussi, la commune s'est lancée au côté de la CC DRAGA dans la création d'un itinéraire vélo sécurisé qui reliera les deux communes.

Le premier tronçon va être réalisé sur Viviers, avec le département de l'Ardèche en tant que maîtrise d'œuvre. Une voie de circulation, avec une piste cyclable bidirectionnelle séparée et cheminement piéton, va être aménagée depuis le pont de Châteauneuf-du-Rhône jusqu'au port, prolongée par une voie verte de contournement de la base nautique jusqu'à l'Allée du Rhône.



Mobilité Partagée La commune est engagée au côté de la CC DRAGA pour avancer sur la thématique de la mobilité partagée (co-voiturage, auto-partage) au travers du programme TENMOD (Territoire de nouvelle mobilité durable) lancé par l'ADEME et animé par l'ALEC07. L'objectif est de connecter les quartiers éloignés des centres bourgs par des services de mobilité partagés ; notamment, les parents pourront ainsi s'organiser pour amener leurs enfants à l'école, aux loisirs culturels et sportifs.



En prenant soin de l'environnement nous prenons soin de VOUS, chaque réflexion menée est un pas de plus vers la sobriété et le respect du monde qui nous entoure.

Bilan extinction éclairage public

Pas loin de 12 mois ont été nécessaires pour identifier les points d'alimentation de l'éclairage public, analyser la consommation des compteurs, rechercher des retours d'expérience d'autres communes, analyser les études existantes sur le sujet de l'éclairage et pouvoir préparer cette extinction en cœur de nuit efficace et intégrant les différents impacts. Début 2022, la décision est prise. Entre août et octobre 2022, installation des horloges astronomiques sur les 25 points d'alimentation (pour 1100 points lumineux).

L'extinction se fait sur 2 créneaux différents selon si les zones alimentent également des caméras de surveillance (pour assurer la recharge des batteries) : 22h- 6h ou bien 0h - 5h.

Si ce changement peut être contraignant pour certains (équipes de nuit par exemple) il a permis :

1) de diminuer très fortement l'impact de l'éclairage sur la biodiversité – de nombreuses études montrent les bénéfices de l'extinction de nuit pour les espèces nocturnes (ANPCEN). Cet impact nous est également bénéfique car en tant qu'êtres vivants diurne, l'éclairage des chambres n'est pas favorable à un sommeil de qualité (lampadaire sur les façades par exemple).

2) de faire des économies d'énergie très importantes. L'analyse sur les points de livraison équipés de compteurs Linky montre l'évolution de consommation suivante :

- 01/08/2021 à 31/07/2022 : 265414 kWh

- 01/08/2022 à 31/07/2023 : 143639 kWh

Donc une économie de 121775 kWh, soit presque 46% de diminution. Ces chiffres sont conformes aux estimations que nous avions annoncées au 1er trimestre 2022, dans l'écritoire n°7.

3) une économie de 20 à 25 000€, plus difficile à évaluer de manière très précise, qui peut être mieux utilisée sur d'autres services !

4) et le bonheur d'observer un magnifique ciel étoilé !



Joseph Garrigue L'appel de la forêt

Joseph Garrigue, ex-conservateur de la forêt de Massane dans les Pyrénées-Orientales, marche avec sa compagne Françoise depuis le 13 janvier pour réclamer l'arrêt des pesticides. À Viviers le 28 janvier avant d'arriver à Paris le 1^{er} mars pour participer à l'émission La Terre au Carré, ils ont été accueillis par l'ALPEV pour la projection d'un documentaire sur la réserve de la forêt de Marsane et l'effondrement de la biodiversité qui est très visible, notamment sur les insectes volants comme les papillons, les abeilles et les mouches. Pour le naturaliste, la raison principale de cet effondrement est liée à l'utilisation massive de pesticides, que l'on retrouve sous forme de métaux lourds en très grande quantité dans les dendrotelmes, petites mares présentes dans le creux des arbres où les animaux de la forêt de Massane, oiseaux, insectes, batraciens s'abreuvent. Ils ont parcouru ainsi 900 km pour sensibiliser le plus grand nombre aux dangers des pesticides.



Fresque du climat

Samedi 10 février, l'ALPEV et la mairie de Viviers ont organisé un atelier "La Fresque du Climat".

L'animation était assurée par Helene Magnon-Jamont (Directrice adjointe) et Stanislas Wnuk (Conseiller Municipal).

L'atelier, complet avec 15 participants qui ont activement participé, a permis de bien comprendre les causes, les conséquences et les enjeux du changement climatique.

À l'aide de 42 cartes, l'intelligence collective recompose l'ensemble des liens de cause à effet entre les activités humaines et leurs conséquences.

L'atelier se poursuit ensuite par une phase de discussion pour élaborer des pistes de solutions individuelles et collectives.

Notez dans votre agenda: prochain atelier prévu à Viviers le samedi 08 juin 2024 à 9h !



Accompagner les personnes fragiles, améliorer les conditions de vie des publics précaires, favoriser le lien social, contribuer au mieux être sont les piliers de l'action de la municipalité en matière sociale qui voit se concrétiser les projets fondateurs pour une ville où il fait bon vivre.

Inauguration de la Maison de santé Pluriprofessionnelle SIMONE VEIL

Samedi 10 février, la ville de Viviers vivait un grand moment d'avenir avec l'inauguration de sa Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Pour cette grande occasion, Martine Mattei, Maire de Viviers, Martine Riffard-Voilqué, adjointe à la santé, Samira Dahmani, Conseillère déléguée à la santé et l'équipe municipale avaient l'honneur d'accueillir Sophie Elizeon, Préfète de l'Ardèche, Isabelle Arrighi, Secrétaire générale, Sabine Laffay, Directrice départementale de l'ARS, Hervé Saulignac, Député, Anne Ventalon, Sénatrice, Isabelle Massebeuf, Conseillère Régionale, Sandrine Genest, Vice-présidente au Département, Françoise Gonnet Tabardel, Présidente de la DRAGA et maire de Bourg Saint Andéol, de Bernard Chagaud, maire de Larnas, de Daniel Archambault maire de Saint Martin d'Ardèche.

Baptisée Simone Veil, cette maison de santé a vu le jour après 18 mois de travaux et en tout, 3 ans de portage du dossier par la municipalité en place.

Martine Mattei a expliqué toute l'importance d'un tel projet pour la commune alors que plusieurs médecins partaient à la retraite, laissant des locaux inaccessibles et inadaptés, et que le rôle des élus consistait à garantir l'équité d'accès aux soins, y compris en territoire rural, en donnant les mêmes chances d'accès aux services publics à tous les habitants.



Face à la désertification médicale dont souffre l'Ardèche comme bien d'autres départements, tous les partenaires ont su collaborer pour que ce projet de 650 m² voit le jour : L'Etat à hauteur de 550 k€ la Région avec 250 k€ et le Département à hauteur de 200 k€.

L'équipe municipale en place a travaillé main dans la main avec les professionnels de santé désireux d'améliorer la prise en charge des patients.

À ce jour, ce bel outil installé en plein centre-ville avec de nombreuses solutions de stationnement, accueille déjà 14 professionnels de santé : médecins, psychologue, orthophonistes, infirmières, kinésithérapeute, pédicure-podologue et une association d'aide à domicile.

L'ensemble des professionnels et des élus présents lors de cette inauguration attendent chaleureusement les professionnels qui choisiront de compléter cette équipe dynamique.

En cette journée d'inauguration il a été souligné le soutien du Rotary Club, en la personne de Rose Archambault et de Catherine Bailloeuil, qui a offert un défibrillateur à la maison de santé; Madame le Maire a remercié vivement cette formidable équipe.

En savoir plus avec le film :

<https://www.youtube.com/watch?v=63tdzf7Xan8&t=5s>

Un nouveau service à Viviers : Emmanuel FITTE, Médiateur familial



Ce Vivarois depuis 10 ans qui travaille dans les collectivités territoriales depuis un peu plus de 20 ans, vient de créer sa structure après sa formation de médiateur familial.

La Médiation familiale s'adresse à des personnes vivant des conflits familiaux, par exemple dans un contexte de séparation de couple, de réorganisation de la vie familiale après séparation, aide à reprendre la communication, et à régler des questions matérielles suite à séparation. Il peut également intervenir dans des conflits de fratries, de successions conflictuelles, de désaccords concernant la prise en charge de parents âgés, de grands-parents souhaitant pouvoir maintenir des liens avec leurs petits-enfants...

La médiation familiale propose une alternative à l'intervention du juge.

Emmanuel FITTE exerce son activité libérale dans le cadre de l'Office notarial de Viviers, et dispose d'un bureau à l'hostellerie Charles de Foucauld.

Il est joignable au 06 51 14 27 42, ou par mail : efitte.mediation@gmail.com.



Ateliers informatiques pour les séniors

La formation informatique réalisée par AIME pour les séniors à partir de 55 ans, a débuté le 1^{er} février dans les locaux du CCAS avec de nombreux participants très motivés !

Ce stage débuté en janvier se déroule sur 14 semaines.

Si d'autres séniors sur la commune ressentent le besoin d'une formation bureautique, ils sont invités à se faire connaître auprès du CCAS (04 75 49 86 16) en vue de l'organisation d'une nouvelle session

Deuxième rencontre des élus locaux délégués au Handicap

Lundi 18 mars, Martine MATTEI, maire de Viviers et Martine Riffard-Voilqué, adjointe santé, social, séniors, handicap, ont participé à la rencontre des élus locaux délégués au handicap, à l'hôtel de Région.

La vice-présidente en charge du handicap au conseil régional, madame Sandrine Chaix-Ferrete, a présenté les objectifs de la Région :

– Apprendre à décloisonner, travailler ensemble pour faciliter le parcours de vie des personnes en situation de handicap, au-delà de tous les clivages politiques, faire connaître les expériences de terrain et les partager avec enthousiasme.

– Décliner les plans concernant le handicap dans toutes nos politiques ; s'enrichir des initiatives des uns et des autres pour trouver des solutions du quotidien

Bien que n'ayant pas la compétence handicap, la région se donne les orientations suivantes :

- continuer à être une région exemplaire
- Améliorer l'accessibilité pour tous les handicaps
- Mobiliser tous les acteurs pour agir pour le handicap
- Œurer pour faire changer le regard sur le handicap

Des expériences riches ont été partagées à l'occasion de cette journée autour des thèmes suivants :

- handicap et citoyenneté
- Mise en réseau des familles ayant un enfant porteur de handicap
- Tourisme et accessibilité
- Signalétique multi sensorielle (feux tricolores sonores)
- Acteurs du handicap au service du développement du territoire
- Mise en place de la maison des DYS
- Emploi et handicap en collectivité locale.

Une journée fort enrichissante qui ne peut que faire changer les mentalités et le regard de l'autre sur la différence.



Des Ateliers santé avec la mutuelle communale SOLIMUT

MON ALIMENTATION-MA SANTE-MES CHOIX, fut le thème retenu pour l'atelier du 22 janvier : Dépistage diabète, hypertension et conseils diététiques.

2 autres ateliers sont proposés sur ce 1er semestre :

- jeudi 23 Mai à 14h30 : le sommeil, au CCAS 11 chemin de la Madeleine
- mardi 2 juillet à 10h30 : la prévention soleil, sur le marché de Viviers

Venez nombreux, vous en apprendrez beaucoup sur ces sujets ...!



Démarrage des séances de la halte-relais par France Alzheimer

En présence du Président de France Alzheimer, Monsieur Yves Rimey, Madame le Maire Martine Mattei, Monsieur Patrick Villa, Directeur de L'Ehpad Viviers/BSA, Madame Martine Riffard-Voilqué, adjointe social-santé, Madame Samira Dahmani, conseillère à la santé, et de l'équipe des bénévoles de l'association, l'activité de halte relais auprès de patients atteints de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées a été mise en place salle de L'Orangerie les mardis, de 14h à 17h (hors vacances scolaires.). Contact : 04 75 36 34 67

Ce nouveau service aux familles concernées par ces maladies rencontre un grand succès, et le groupe constitué est déjà de belle taille, ce qui atteste des besoins sur notre territoire.



La conférence : Où en est-on ? Alzheimer et maladies apparentées, s'est tenue le 28 mars au Théâtre de Viviers, animée par Joannie De Rossi, formatrice et neuropsychologue clinicienne et Yves Rimet, administrateur du Fonds France Alzheimer pour la recherche biomédicale.

Une conférence passionnante, devant un auditoire conquis qui a permis de faire le point sur l'état de la recherche : 460 projets de recherche, + de 24 millions d'euros, plus de 100 molécules à l'étude, 1 vaccin en voie d'autorisation, des dépistages très précoces par test sanguin, donc une recherche qui monte rapidement en puissance

En même temps, il convient de faire progresser les interventions non médicamenteuses dont les résultats sont probants, comme l'a montré brillamment Joannie De Rossi en 2^e partie de cette conférence.

Une formation va être proposée aux aidants à partir du 7 mai sur Viviers, avec plusieurs modules pour prévenir l'épuisement des aidants ; un groupe de suivi interviendra à la suite

Il y a également sur Viviers, un groupe de parole qui démarre, un Café mémoire présent sur Le Teil, 1 fois par mois, et bien sûr la halte relais ouverte depuis mi-janvier, également à Viviers.



Journée du 8 mars: une journée internationale du droit des femmes pas comme les autres...

Après le combat mené il y a 50 ans par Simone Veil, ce jour a marqué l'intégration dans la constitution, du droit à l'IVG qui relève de la seule décision des femmes en ces termes: « La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse. »

« Forces vives du territoire et équilibre des forces » avec M^{me} la préfète

Nos adjointes Marie-Pierre Chaix, Martine Riffard-Voilqué, Marie-Christine Combiér, Véronique Larmande, ont participé le 8 mars en matinée, aux côtés de Mme la Préfète, Sophie Elizeon, et Camille Niang, déléguée aux droits des femmes, à une belle rencontre à la vinaigrerie domaine Blacher à St Julien en St Alban, exploitée par une femme; à cette occasion, la parole a été donnée à des femmes exerçant différentes fonctions: agricultrice, enseignante, formatrice, chef d'entreprise, sportive, artiste, soignante, sapeur-pompier, élue...qui ont pu parler de leur parcours et de la place des femmes dans leurs métiers.

Droit des femmes maires, avec nos sénateurs Anne VENTALON et Mathieu DARNAUD

À Beauchastel, nos élues vivaroises ont participé aux côtés des sénateurs Anne Ventalon et Mathieu Darnaud, à un partage d'expériences, de riches échanges et un moment de convivialité avec des femmes maires de l'Ardèche. Ce fut l'occasion pour eux, de saluer celles qui s'engagent dans la vie publique et leurs actions au service des autres, ainsi que de faire un point sur l'actualité législative.

Les droits des femmes aujourd'hui dans d'autres pays du monde

La journée s'est poursuivie au théâtre où le public est venu nombreux afin de se rassembler, de se souvenir et d'échanger autour d'événements dramatiques et la condition des femmes dans les conflits mondiaux. La soirée a débuté avec un triste anniversaire celui de l'accueil des familles Ukrainiennes à Viviers.

Madame le Maire a rappelé les faits :

« À l'annonce des événements tragiques en Ukraine et du drame humain qui en découlait, en tant que Maire de Viviers, et en accord avec mon équipe, nous ne pouvions envisager de rester dans l'indifférence et l'inaction. C'est cette aventure humaine que je tenais à saluer, une aventure portée par des femmes et des hommes qui ont pris sur leur temps, leurs moyens financiers, laissant durant plusieurs jours leur famille pour venir en aide à tout un peuple quelque part en Europe. Sans se poser de questions sur les risques qu'ils pouvaient courir, personnels de la commune et élus ont pris la route avec une seule idée en tête : agir ». À cette occasion, la médaille de la ville de Viviers a été remise à Jean-Luc Disanto, Serge Meloni, Patrick François, François Hausherr. M^{me} Chrystèle Voyeau s'est vue remettre un bouquet de fleurs.

Des instants lourds en émotions, des témoignages, de l'équipe qui est partie, des Ukrainiennes sur leur vie d'hier et d'aujourd'hui et entre autre Marita Barracond.

Cette belle soirée s'est poursuivie autour des photos de femmes marocaines prises par Yves Esquieu lors d'un de ses voyages.

Enfin, a été partagé le documentaire poignant "Femmes Afghanes" de Solène Chalvon-Fioriti, proposé par l'association Amnesty international, représentée par Martine Perrin: Femmes muselées, prisonnières, mises en cage sous leur burqa, victimes éternelles de la barbarie des talibans. Ainsi sont-elles figées dans nos imaginaires. A rebours des clichés misogynes qui les frappent traditionnellement, quatre générations de femmes afghanes se racontent. Elles désignent leurs bourreaux, mettent en mots leurs espoirs et leurs combats. Une salle émue aux larmes où il fut très difficile d'enchaîner les questions réponses.

La soirée s'est terminée autour des mets du monde apportés par toute l'assemblée.

Un très beau moment de partage en cette journée internationale des droits des femmes ici à Viviers.



Dans une équipe chacun apporte ce qu'il peut pour emmener le groupe vers la réussite. En écho au défi olympique de 2024, et depuis son début de mandat, la municipalité en place, aux côtés des acteurs du sport et de la vie associative, continue d'apporter son soutien à tous ceux qui véhiculent les valeurs du sport et de la solidarité.

Jeunes et déjà acteurs du bien vivre ensemble !

La solidarité n'attend pas toujours le nombre des années pour s'exprimer. L'initiative «coup de cœur pour boules de poils» proposée par Loane et Elena, collégiennes Vivaraises, en est un des témoins. Dans le cadre de leur projet scolaire, Loane et Elena ont pris l'initiative d'organiser une collecte au profit des "Loulous" petits protégés de l'association le chat libre de Viviers. Loane et Elena souhaitent s'investir désormais dans les actions à venir de l'association.



"Ça fait un bien fou, cette jeunesse volontaire, là où le manque de bénévoles se fait cruellement ressentir, espérer une relève plus jeune et plus dynamique c'est un grand espoir pour tous ces animaux qui sont des compagnons fidèles de l'humanité depuis la nuit des temps. Ils apportent amour, réconfort et une dimension de bonheur inestimable à vos vies." » exprime Sylvie Riecher la présidente.

L'Association du Chat Libre de Viviers mène des campagnes de stérilisation, d'identification et d'adoption de chats errants. Les humains qui s'investissent dans cette association sont forcément "chat'leureux". N'hésitez pas à les rejoindre, ils ont besoin de renfort.

Un grand bravo à Loane et Elena mais aussi Julien de Carrefour contact Viviers ainsi que toutes les personnes qui ont participé à cette belle collecte.

Le montant de subventions

Pour 2024 la commune soutient 50 associations pour un montant total de subventions de **97 250.00 €**. Près de **12% de plus qu'en 2023**.

Le Port en Fête

Le Port en Fête se réunira à nouveau en 2024, le dimanche 7 juillet sur toute la journée. L'ensemble des associations auront le plaisir de vous accueillir et vous faire découvrir l'ensemble des activités de la base nautique : voile, aviron, pêche, jet-ski, balade à bateau, jeux et animations pour tous - démonstration de chiens sauveteurs par l'association ADECAR. Cette manifestation sera l'occasion de sensibiliser les participants à la nature, au fleuve et ses abords.



Journée Olympique

Cette journée olympique et paralympique se déroulera le jeudi 13 juin sur toute la journée à l'attention des écoliers de Viviers afin de promouvoir les valeurs olympiques sur la base des trois piliers « bouger, apprendre et découvrir ». Plusieurs activités seront proposées dont le skateboard et le breakdance comme nouveauté. Cet événement est organisé par le service des sports de Viviers en partenariat avec le service éducation et en lien avec le service enfance/jeunesse de la communauté de communes DRAGA.



Relais de la torche

En partenariat avec la communauté de commune DRAGA, La Torche Terre de Jeux 2024 partira lundi 13 mai de la cour d'honneur de Viviers pour arriver le 17 mai à Saint Martin – un projet élaboré avec l'ensemble des écoles de la commune. Nous commencerons par l'école Notre Dame, St Régis, ensuite l'école Lamarque et enfin l'école de La Roubine où une animation sera proposée. En début d'après-midi quelques élèves partiront à vélo par la ViaRhôna pour transmettre la Torche à d'autres élèves de l'école primaire publique de St Montan.

Plein phare sur l'aviron

Le club d'aviron Viviers Montélimar Châteauneuf présente depuis le 22 mars et jusqu'au 20 avril une exposition mettant en lumière ce sport olympique au travers de l'histoire, du sport et des arts. Une alliance captivante entre art et sport, inaugurée par M^{me} Mattei, en présence de Marielle Figuet, maire de Châteauneuf du Rhône, qui dévoile une activité nautique qui a toute sa place sur le Rhône et dans notre territoire, le club étant le seul en Ardèche.

Véronique Larmande, présidente du club, dans son discours d'ouverture s'est dite chanceuse d'avoir une équipe soudée, dynamique et accueillante autour d'elle. Les anciens présidents ont également été mis à l'honneur dans une ambiance empreinte d'émotion.



Réparation du quai du port

Suite à une mauvaise manœuvre, le 20 juillet 2023, un chauffeur d'un autocar avait endommagé les dalles du quai du port de plaisance de la commune.

Après avoir purgé les démarches administratives liées aux assurances et expertises, les travaux de réparation ont été réalisés par l'entreprise local « DIAZ Maçonnerie » en début d'année 2024, dès que les conditions météorologiques le permettaient.



Véronique Larmande : une championne !

Originaire de Seurier en Haute-Savoie, Véronique a commencé l'aviron à l'âge de 10 ans sur le lac d'Annecy. C'est au début une aventure familiale qui prend de plus en plus d'importance dans sa vie car dès la catégorie « junior » elle pousse les portes de l'Équipe de France et participe à ses premiers championnats du monde sur le bassin savoyard d'Aiguebelle en 1990 où elle termine 4^e. Le bac en poche, elle part sur Lyon pour ses études et intègre le centre d'entraînement de haut-niveau pour poursuivre son parcours international. Ainsi de 1991 à 1996 elle participe à quatre Championnats du monde chez les séniors (6^{ème}, 4^e, et 9^e), deux Coupe des Nations (1^{ère} et 5^{ème}) pour les moins de 23 ans, et une Universiade (3^{ème}), sans compter les multiples déplacements internationaux qui jalonnent les saisons. Aujourd'hui c'est sous les couleurs du club Viviers où elle est bénévole depuis 17 ans qu'elle a plaisir à se confronter aux autres en catégorie Master davantage en aviron Indoor qu'en bateau par manque de temps... Après les championnats du Monde Indoor en 2020 où elle avait participé avec Hélène Permingeat, Véronique a remporté deux médailles de bronze de championnats de France à Paris début février sur les distances 500m et 2000m. Depuis elle a battu 3 records de France sur les épreuves semi-marathon (21097 m), 30 et 60 minutes.



La Vivaroise

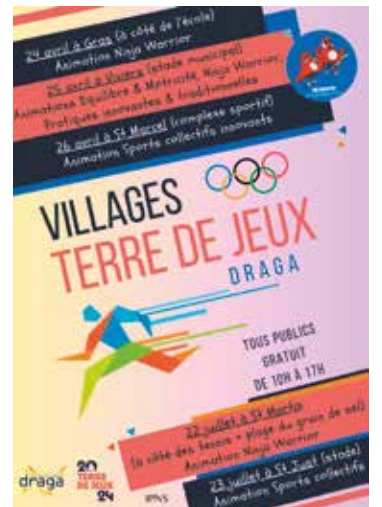
Malgré les conditions météorologiques difficiles - La 11^e édition de La Vivaroise restera dans les mémoires grâce aux 150 inscrits, à la présence d'une quinzaine d'enfants, à la fidélité de nos bénévoles « signaleurs » que nous remercions chaleureusement ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires. Nous vous donnons rdu à la 12^{ème} édition en 2025.



Village terre de jeux

Dans le cadre du Label Terre de Jeux 2024, la commune organise en partenariat avec la commune de Dragage, un Village Olympique le jeudi 25 avril. Cette journée sera l'occasion de mettre en place des animations intergénérationnelles avec le centre de loisirs ALPEV et la Gym Volontaire, tout ceci à l'aide de la structure Mobil'Sport. Pour les parents et/ou grands-parents intéressés à participer aux activités, merci de vous inscrire auprès du service des sports – contact : 0475498637 – sport@mairie-viviers.fr

En fin d'après-midi, la nouvelle fresque sur le thème de Terre de Jeux 2024 au stade municipal sera inaugurée



Ciné concert cordes en ballade



Le 5 mars, le Quatuor Debussy faisait une fois encore ses honneurs à notre ville avec sa prestation accompagnant plusieurs films dont la descente du Rhône en pirogue en 1914.

Plaisir des yeux, des oreilles et émotions étaient au rendez-vous pour une salle comble accueillie par Martine

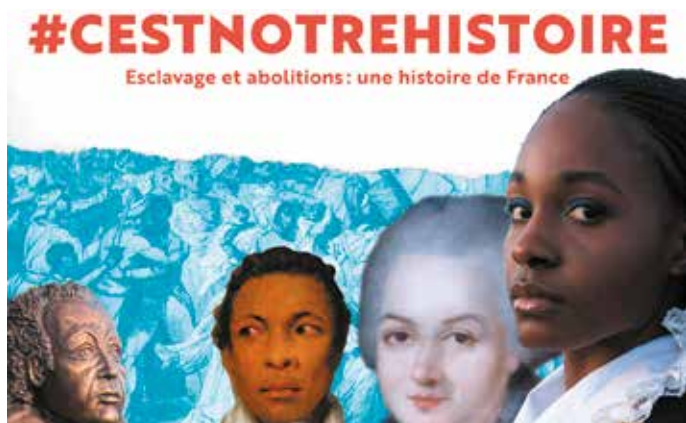
Mattei, Maire de Viviers, accompagnée de Marie-Pierre Chaix son adjointe à la culture et ses élus. Au programme, ce sont des images extraordinaires d'époque mises en musique spécialement, un film de Buster Keaton, maître incontesté du comique et du burlesque, ainsi que plusieurs dessins animés issus de l'imagination de Hayao Miyazaki (Studio Ghibli).

Des soirées pour réunir autrement toutes les générations autour du cinéma et de la musique classique.

Lien vers le film : <https://www.youtube.com/watch?v=ZGU6JHLyW3s>

Expo mémoire de l'esclavage

Dans le cadre de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions (10 mai) et de la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage (23 mai), la mairie de Viviers met en place une exposition dédiée à l'Hôtel de Ville (salon vert) du jeudi 25 avril au vendredi 24 mai. Créée par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, cette exposition éclaire l'histoire et les héritages de l'esclavage par la culture et pour la citoyenneté, à travers une approche pédagogique. Destinée au grand public, elle sera également un des supports pour les écoles vivaroises dans l'optique d'un travail à partir de la rentrée prochaine, en septembre 2024.



Présence photographie

Cette année, la mairie de Viviers intègre le festival Présence(s) Photographie ! A partir du vendredi 24 mai, une exposition en plein air va permettre de mettre à l'honneur le patrimoine de la ville, et notamment le port de plaisance et le belvédère Châteauvieux. C'est un artiste reconnu, Bertrand STOFLETH, qui ornara jusqu'au mois d'octobre les deux sites par une série photographique intitulée « Rhodanie ». Donnant à voir le fleuve comme un spectacle permanent, cette exposition vous laissera imaginer des contextes et des histoires originales autour d'une quarantaine de photos.

Exposition Art présent

Le 27^e salon d'Art Présent s'est déroulé du 22 mars au 1^{er} avril à l'espace culturel Johnny Hallyday. Ce fut l'occasion de découvrir des artistes de qualité dans les esthétiques : peinture, sculpture, mosaïque et artisanat d'art. Deux invités régionaux étaient à l'honneur cette année, Emilie Rey et Stéphane Brottes. Après un vernissage en musique très suivi le vendredi 22 mars à 18 h, Art Présent proposait une conférence le samedi 23 mars animée par Gérard Lamarque sur l'artiste peintre et sculptrice spécialisée dans la représentation animalière, Rosa Bonheur (1822-1899). Une édition qui a fédéré un public nombreux cette année encore.



Festival Cordes en ballade

Cet été, l'association Les Éclisses célébrera les 25 ans du projet Les Cordes en ballade, et en premier lieu celui du festival de musique itinérant qui a enchanté les étés d'Ardèche. Grâce à l'élargissement de ses esthétiques, offrant une diversité de concerts à chaque édition, le Quatuor Debussy (direction artistique) fait résonner les musiques au cœur des villages de caractère et des villes ambassadrices du département. Viviers lancera le festival comme à son habitude le mardi 2 juillet (21h) à la cathédrale, puis trois concerts auront lieu le dimanche 7 juillet (11h, 15h, 18) à l'Hôtel de Ville.



crédit photo © STOFLETH BERTRAND



Festival BD

Le succès grandissant de ce rendez-vous culturel, patrimonial et festif s'annonce encore plus fou en 2024 ! Une nouvelle fois dans le magnifique cadre de la cour d'honneur de l'hôtel de ville, l'événement nommé dorénavant « Vivier(s) de BD » plongera les festivaliers dans la richesse patrimoniale de notre commune le week-end du 1er et 2 juin. Un plateau de plus de 20 auteurs venant de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du reste de la France mais aussi d'Europe, proposeront des dédicaces, des rencontres et des performances en direct. Et si le festival est axé tout public

avec une large place pour des thèmes chers aux adultes d'aujourd'hui, de grands moments sont réservés aux enfants avec de nombreuses activités qui les associeront de manière dynamique. Des concerts sont aussi au programme à partir du début de soirée, une restauration est proposée tout au long de la journée.

De plus, si vous souhaitez participer à l'organisation de cet événement, la mairie de Viviers recherche toujours activement des bénévoles pour faire du festival une belle réussite ! Intéressé(e) ? Merci d'envoyer rapidement un mail à l'adresse festivalbd@mairie-viviers.fr.

Nuit de la lecture

Le 19 janvier, la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir pour sa troisième édition de la Nuit de la Lecture les auteurs Alice Lacour et Paul Reynard. Ces deux ardéchois nous ont embarqué dans leurs univers : à la rencontre du patrimoine culturel et vivant de l'Ardèche pour Alice, dans un road-trip engagé et drôle pour Paul.

La rencontre se poursuit jusqu'au 17 mai à travers l'exposition de leurs photos « Les mondes d'Alice & Paul », aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Deux artistes complets que nous vous invitons à venir découvrir sans tarder !



Un récital d'hier et d'aujourd'hui



Roland Kern conjugue composition musicale et mise en valeur du patrimoine à travers des compositions à la viole de gambe, instrument de la Renaissance. Après avoir composé dans des lieux prestigieux tels que les châteaux de la Loire, les Pyrénées, la maison des écrivains, L'Ardèche est son 6^e album avec des compositions élaborées à la maison des chevaliers

et dans des sites patrimoniaux remarquables de l'Ardèche.

La Mairie de Viviers a cofinancé son CD, avec comme couverture La Maison des chevaliers, avec le Département, la Région, la Sacem et des mécènes privés. Ce CD sera disponible à l'issue du concert qu'il donnera le 19 avril à 18h30 à l'espace Johnny Hallyday avec une dédicace par l'artiste

N'hésitez pas à venir le découvrir

Fête de la musique

La désormais traditionnelle Fête de la Musique se déroulera à Viviers le 21 juin. Cette année encore la ville accueillera plusieurs scènes dans différents lieux de notre cité. En parcourant la ville vous découvrirez des artistes, place de la République, place de la Roubine, parking du théâtre, espace Johnny Hallyday et au Clos Saint Roch. Du rock, de la chanson, du hip-hop, du blues, du karaoké... Pour le bonheur de toutes et tous. Rendez-vous à partir de 19h.



66^e Congrès départemental des sapeurs-pompiers

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS de VIVIERS organise le CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS POMPIERS DE L'ARDECHE, le samedi 29 juin 2024 à partir de 09H à l'hostellerie Charles de Foucauld à VIVIERS.

De nombreuses animations phares seront organisées sur la journée et la soirée, telle qu'une cérémonie officielle, des manœuvres, des stands et démonstrations d'équipementiers, des expositions d'anciens et nouveaux véhicules, un stand de la Sécurité Civile de la Base Aérienne de Nîmes-Garons, le passage des canadiens en fin de journée, la mise en place d'un mini Centre de Traitement et Régulation des Appels CTRA/CODIS, pour montrer le déroulement d'une intervention depuis l'appel des secours jusqu'au déclenchement des sapeurs-pompiers. La présence du Bataillon des Marins Pompiers de Marseille, la démonstration pyrotechnique des 35 gymnastes sapeurs-pompiers du Rhône, un concours de grimper de corde avec la présence du champion de France de 2015 à 2019, des épreuves sportives, des ateliers participatifs, des jeux gonflables...

Egalement une présentation des différentes spécialités des sapeurs-pompiers de l'Ardèche, un stand de Sécurité Routière, un bus éducatif pour sensibiliser les usagers au port de la ceinture, des animations péni, et une soirée DJ !

Restauration midi et soir à l'hostellerie, buvettes sur place.

N'hésitez pas à consulter les sites internet de l'amicale des sapeurs pompiers et de la ville pour plus d'infos.



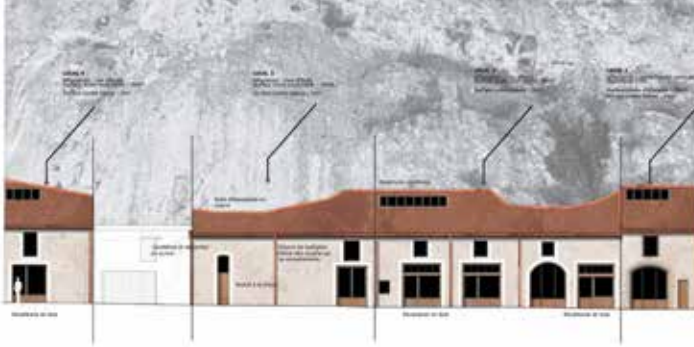
Fête Renaissance

Après une immersion dans la Renaissance avec le bal costumé du 16 mars, le temps de la grande Fête de la Renaissance arrive, les 27 et 28 avril ! Pour cet événement pas loin de 50 troupes, marchands, chanteurs, musiciens, conteuses... animeront la fête ! L'artisanat du XVI^e siècle sera mis à l'honneur : des tourneurs sur bois, des verriers et des forgerons feront des démonstrations de leur art et vous feront découvrir leur passion pour le travail d'antan. Tous les adhérents costumés défilent dans le centre historique de Viviers avec les musiciens ambulants, les saltimbanques et les troupes stationnées dans la cour d'honneur de la mairie. Vous trouverez également de quoi vous désaltérer et vous restaurer dans nos nombreuses tavernes.



L'activité commerciale de la ville se développe par l'installation de nouveaux SERVICES mais également grâce à l'association des professionnels de Viviers que les élus sont heureux de voir se rassembler.

Les écuries : le projet avance !



L'avant-projet détaillé est maintenant en cours d'élaboration. Sur le terrain les futures cellules commerciales ont été « nettoyées » afin de permettre les recherches archéologiques. Celles-ci sont le préalable au départ de la réhabilitation des bâtiments qui devrait permettre une livraison courant 2025 de 4 commerces.

Ce projet réhabilite les anciennes écuries en plusieurs boutiques avec des possibilités de terrasse. Il répond à la fois à des enjeux de développement des usages et activités commerciales, et à des enjeux de réhabilitation du bâti vétuste ou ruiné afin de rendre son attractivité au centre-ville.

Cet ensemble requalifiera le sud de la place de la Roubine en un lieu convivial pour la ville.



Onglerie

Shana Sabardeil s'est installée en décembre à Viviers, au 18 rue chèverie, pour vous proposer Sha'Nail, son activité de prothésiste ongulaire.

Diplômée depuis plus de 3 ans, elle propose des prestations ongles (manucure, semi permanent, Gainage sur ongles naturels, Chablon, capsules gel, acrygel, remplissage...) ainsi que des bijoux en acier inoxydable et d'autres accessoires de mode.

Les prestations d'ongles se font uniquement par prise de rdu, au 0625720089.

Du Lundi au Vendredi : 10h - 20h

Retrouvez la sur :

Instagram : sha.naill

Facebook : shana sabardeil

Ou sur son site : <https://shanail.jimdosite.com>

Shana se déplace également pour les prestations d'ongles aux alentours de la ville afin de vous éviter de vous déplacer.

Rôtisserie

Mickael Popart vous réglera avec sa rôtisserie ambulante et ses poulets label rouge.

Le mardi matin à côté de la boulangerie de la cité du barrage, le lundi soir sur le parking de co-voiturage des quatre chemins (proche clinique vétérinaire).



UCAV v1

Après plusieurs années d'inactivité de l'UCAV – Union des Commerçants et Artisans de Viviers – nos dynamiques commerçants ont eu l'envie de la remettre en activité afin de recréer une cohésion entre l'ensemble des acteurs de Viviers. Animation commerciale et festive du territoire, partage des problématiques professionnelles et représentation sont leurs principaux objectifs.

SOYEZ NOMBREUX A LES REJOINDRE,

ILS ONT BESOIN DE VOUS TOUS POUR AVANCER

Contact : ucav.viviers07@gmail.com

De gauche à droite : (Membres du bureau et membres du Conseil d'Administration)

Cogniaux Wendy, Bredin Géraldine, Benour Ginette, Perrier Christophe, Ribes Caroline, Cabanel Olivier, Kaczmarek Virginie, Lemerrier Anne-Laure.

(Sans oublier Baudouin Delphine, membre du Conseil d'Administration également).

Viviers abrite un véritable trésor patrimonial. Mais ce riche héritage architectural et culturel demeure un défi colossal pour les élus qui doivent l'entretenir et le mettre en valeur. Omniprésents au cœur de nos villes, riche de son patrimoine architectural remarquable, certains édifices demandent des actions prioritaires auxquelles la commune fait face avec rigueur et précaution.

Le Patrimoine vivarois classé Monument Historique en chantier

L'Hôtel de Ville, l'ancien Palais Episcopal du XVIII^e siècle, demande une réhabilitation complète et permanente. Cette année, la commune engage la réhabilitation de l'aile Nord, trop longtemps livrée à elle-même : réparation de la charpente, remplacement de la couverture et des chenaux. Cette aile sera alors prête pour accueillir de nouveaux locaux devenus indispensables pour la vie locale (espace d'animation pour les seniors) et pour les services municipaux (archives organisées).



Maison des Chevaliers, ensemble immobilier emblématique de Viviers, la commune a demandé une extension de sa partie classée au studium de Noël Albert. Après la partie centrale abritant la façade sculptée, les parties adjacentes doivent maintenant être mises en sécurité, déblayées et mises hors d'eau. La zone Sud qui fait l'objet de chantiers internationaux conduits par l'association du CACP depuis 10 ans pourra alors enfin bénéficier d'aménagements intérieurs pour l'exposition et l'animation pédagogique des techniques de construction anciennes, notamment les carreaux de ciments inventés à Viviers !

Le Pont Romain, l'un des deux seuls ponts d'origine romaine attestée en Ardèche (avec celui du Pouzin) souffre des crues torrentielles de l'Escoutay... Une inspection visuelle partagée entre les services d'État des Monuments Historiques et du Syndicat de Rivières « du Coiron au Rhône » a mis en lumière les affouillements devenus très sérieux sur des piles de pont emblématique de Viviers. La commune Viviers, propriétaire de cette voie communale, engage dans un premier temps en 2025 une expertise du bâti, pour définir les interventions indispensables à réaliser. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) financera 50 % de cette étude préalable.



La chapelle Notre-Dame-du-Rhône, bénéficie du projet de sécurisation mené par l'association Sauver Viviers. Pour pouvoir bénéficier du soutien accru de la DRAC, sa partie communale du « chœur des Religieuses » vient d'obtenir l'extension du classement en Monument Historique, notamment sa voûte construite par l'architecte Franque qui a bâti le Palais Episcopal. Ce classement de l'ensemble de Notre-Dame-du-Rhône en Monument Historique va permettre d'obtenir des aides significatives pour la sauvegarde, puis le réaménagement pour un nouvel usage de ce patrimoine vivarois, peut-être en un lieu culturel.

fil rouge

Petites Villes de Demain

Nous vous avons déjà fait part dans cette édition des avancées concernant la mobilité et la végétalisation du centre bourg, de la cour d'école et du parvis de l'espace sportif. Deux autres actions avancent également à grand pas : la requalification des écuries en cellules commerciales et le projet d'aménagement des places du centre historique.

Pour les écuries, dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée au SDEA (voir rubrique Commerce), les architectes vont rendre sous peu l'avant-projet détaillé. La commune envisage un démarrage des travaux avant la fin de l'année.

Le CAUE (conseil Architecture urbanisme et environnement de l'Ardèche) a rendu une première analyse des enjeux concernant les liens entre la ville basse et la ville haute du centre bourg avec un gros plan sur la ville haute. Suite à cette prise de recul, les élus vont maintenant devoir prioriser sur quelle place un focus opérationnel sera mise en œuvre parmi les 7 places (Allagnol, République, Riquet, Roubine, L'ormeau, La Plaine et Saint-Jean).

Enfin, le projet de l'itinéraire doux de Viviers à Le Teil, piloté par la DRAGA est en cours de réflexion.

PERMIS DE VÉGÉTALISER : JOINDRE L'UTILE À L'AGRÉABLE

Pour répondre au défi que constitue désormais le réchauffement climatique, la végétalisation des villes est devenue nécessaire. Elle est un moyen de tempérer et de rafraîchir nos quartiers anciens par des moyens naturels, qui favorisent la biodiversité et apportent de nombreux cobénéfices. Nous renouons ainsi avec des pratiques anciennes très répandues dans le Sud de la France.

De quoi s'agit-il ?

Concrètement, le permis de végétaliser est une autorisation donnée aux particuliers de planter sur l'espace public des végétaux qui contribueront au rafraîchissement des rues par temps chaud, tout en embellissant les quartiers concernés. Une sélection de plantes a été faite dont certaines grimpantes, qui sont gracieusement mises à disposition des habitants volontaires par la collectivité ; ils s'engagent à les entretenir (taille et arrosage). Elles seront, de préférence, plantées à même le sol.

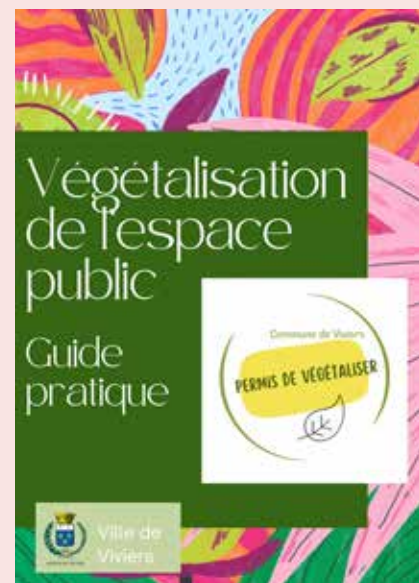
Pour une première année, la Grande rue, la rue de la république, la rue O'Farel et la rue du Château seront concernées.

Nous avons voulu autant que possible simplifier les démarches, avec une convention qui permettra l'occupation du domaine public à titre gratuit. Cette démarche simplifiée consiste à :

- Prendre connaissance du guide pratique (il est disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site de la ville)
- Vérifier l'éligibilité de la maison auprès de la commune (les emplacements possibles ont été pré-repérés en fonction de la largeur des rues, de l'existence ou non de terre sous la surface de celle-ci, de la présence de réseaux...)
- Déposer le dossier en mairie (demande, convention signée, autorisation du propriétaire pour les locataires, du conseil syndical pour les copropriétés, choix des plantes)
- Après instruction et validation du dossier, les services techniques procéderont à la préparation du trou de plantation avec un apport de terre fertile et livreront les plants choisis, soit au printemps, soit en automne.

Dans le cas où la plantation en pleine terre ne serait pas possible, des petites jardinières peuvent être employées.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à l'accueil mairie où vous trouverez le guide pratique, ou écrire au Service Espaces Verts : v.debard@mairie-viviers.fr.

**LE CLIMAT SE RECHAUFFE, LA COUR SE VERDIT.**

A l'école de la Roubine le travail de végétalisation de la cour débute en cette fin du mois de mars sous forme d'ateliers avec les enfants de l'école qui sont accompagnés par l'équipe d'architectes paysagistes de l'Atelier Bivouac.

Ils contribueront par leurs propositions à imaginer une cour prenant en compte leurs besoins, leurs envies (réalisables). Les enseignants, les parents d'élèves sont également sollicités pour participer à l'élaboration de cet espace qui sera végétalisé après une désimperméabilisation partielle.

La cour réaménagée pourrait alors aussi accueillir des activités de classe. Les services techniques seront partie prenante de cette opération. Nous pouvons attendre de cette présence du végétal, outre la diminution des températures en été, un effet pacificateur dans les interactions entre les enfants. Sans oublier l'éducation à l'environnement que permet cette réalisation.



Protéger, sociabiliser, transmettre, instruire sont les piliers de l'éducation que nous devons à nos enfants. C'est pourquoi chaque adulte que nous sommes, élus, parents, professionnels, se doit de tout mettre en œuvre pour une éducation ambitieuse, constructive, respectueuse.

Derniers temps de rassemblement pour les anciens CME



Ce samedi 20 janvier 2024, le conseil municipal des enfants était invité à une séance bowling pour rassembler, fédérer et remercier les enfants du CME qui ont commencé leur mandat en janvier 2021 et qui se termine aujourd'hui.

Encadrés par Manon réa du service Enfance Jeunesse de la mairie, de ... ils ont été chaleureusement remercié pour avoir :

- Participé aux différentes manifestations de la commune telles qu'Halloween Party, le festival BD...
- Pris part aux commémorations pour rendre hommage aux soldats et disparus de Viviers,
- Monté et lancé le projet « journée famille » et « ramasser, trier, sauver Viviers » que les membres du conseil municipal des enfants vont renouveler cette année,
- Participé à la transition avec les nouveaux conseillers qui ont pris leurs fonctions en octobre 2023.

Harcèlement scolaire

Les enfants poursuivent leur action contre le harcèlement scolaire. L'élaboration du liuret contre ce fléau s'achèvera très prochainement. Il sera présenté lors du festival bd et distribué à tous les enfants Vivarois.



Merci à Elyne SOBOUL, Cléa STEL, Coline PERRENOT, Louise CROZE, Gale DELAMBRE, Mael CLEMENTE et Hatim KARIM pour ce mandat de 2 ans.

Toute l'équipe a remercié également les parents qui ont permis que les enfants puissent s'engager et participer à la vie de la commune.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires des écoles publiques sont ouvertes. Sont concernés les enfants nés en 2021 pour la Petite Section, les enfants nés en 2022 en pré-inscription et tous les enfants arrivés nouvellement sur la commune. Contact : enfance@mairie-viviers.fr



Sécurité routière

Ce jour le lundi 22 janvier, Madame Véronique LARMANDE, adjointe, accompagnée de Nicolas de la Police Municipale sont venus à la rencontre des élèves de la classe de CM2 de l'école de la Roubine, ceux-ci ont participé à une journée de la Sécurité Routière qui avait eu lieu le Vendredi 12 janvier. Présente également ce jour les élèves de Notre-Dame-du-Rhône.

Dans cette journée les élèves ont été évalué sur une épreuve théorique et pratique.

Grâce à de très bons résultats obtenus, dont celui de Djahane (57 points sur 60), elle se classe première et devait être la représentante des élèves des écoles de Viviers lors d'un évènement rassemblant les meilleurs de chaque école lors de la finale départementale de la sécurité routière prévue le 19 juin 2024 à Privas. Un diplôme lui a été remis par Madame LARMANDE.

Pour des raisons personnelles, elle ne pourra pas honorer cette journée, alors la place revient à la seconde élève Jeanne également en classe de cm2 de l'école de la roubine.

Bravo à elles.





Sous le thème Sauvons la planète

Sous le thème Sauvons la planète, le carnaval de Viviers fut une réussite

Jardinières, bûcheron, marquise et marquis, la famille Adams, Mario Bros, licornes, fées, Tortues Ninja, princesses, Star Wars, monstres, pirates, Zorro, Captain American, abeille, coccinelle, super héros, chevaliers et bien d'autres, ont défilé dans les rues de Viviers sous les confettis.

Parti de la place de la Roubine, le cortège a été ouvert par les deux chars représentant Wall-E et Ève

Avec un Caramentran (fabriqué par les enfants du périscolaire et de l'Alpeu) porté par les enfants du Conseil Municipal Enfants suivi de la Batukada Bahiavi (percussions brésiliennes) puis la foule derrière comptant pas moins de 500 personnes, allant jusqu'à la cour d'honneur de la mairie.

Une fois sur place ce fut le moment de juger le Caramentran ... qui porte tous les péchés de la communauté et sur qui on rejette tous les malheurs de l'année écoulée. On l'a donc présenté à la foule et pour clôturer le défilé ce dernier a été détruit à coup de bâton par les enfants.

Jeux en bois, manège, stands maquillage, crêpes, bonbons, boissons attendaient les enfants et les parents qui se sont amusés avec énergie jusqu'au bout de cette belle manifestation.

Merci au service Éducation Jeunesse et notamment Marina, pour avoir porté toute cette organisation, à Karim et Eddy

Aux animatrices du périscolaire, Manon, Céline, Linda, Véronique, Geneviève qui ont accompagné les enfants depuis plusieurs mois sur le décor des chars, les réalisations artistiques,

Aux services techniques Valérie et Damien, et la police municipale qui a assuré la sécurité de la manifestation

Aux résidents de l'Épahd qui ont participé à la confection de fleurs en papiers avec les enfants,

à Véronique Larmande adjointe pour son implication.

Merci aux esthéticiennes Wendy (La Pause Beau Thé) et Vanessa (L'Instant Zen) qui ont assuré gracieusement le maquillage

L'association Actihv pour sa participation à la location de costumes...

Les parents d'élèves pour la tenue des stands gourmands et Stebulis pour les confettis...

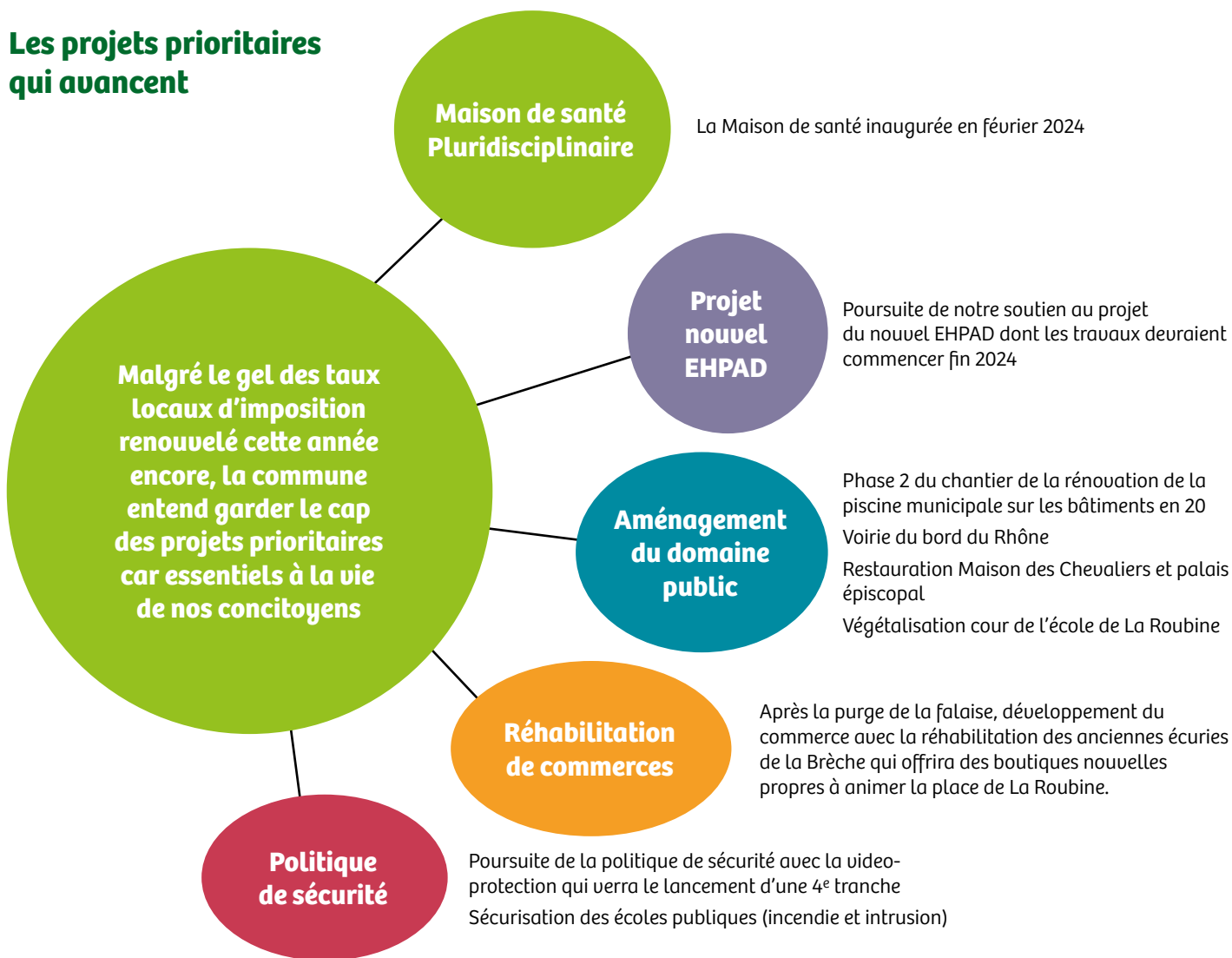
Voilà Viviers comme on veut la voir tout au long de l'année.



LE BUDGET 2024 – LA CONTINUITÉ

Le budget 2024 a été **voité** par le conseil municipal le **12 avril 2024**. Ce budget est marqué comme en 2023 par le **ralentissement de la hausse des coûts de l'énergie et de l'inflation**, toutefois ralentissement ne veut pas dire arrêt de cette inflation. Aussi poursuivrons nous une **politique financière prudente avec un faible endettement**. Ceci nous permettra en 2024, d'**enrichir la ville de Viviers** de nombreux **projets** : l'année des olympiades verra la création d'un **pump-track** (piste multi-usages), d'un **2^e city-park**, d'un **ponton aviron** supplémentaire. Après l'**isolation thermique** et les **climatisations des écoles**, la cour de l'école de la Roubine se verra **végétalisée** afin de prémunir nos enfants contre le changement climatique. Leur **sécurité** ne sera pas oubliée avec l'installation d'**alarme incendie et anti-intrusion**. Le patrimoine bâtiementaire de notre cité ne sera pas oublié avec d'**importants travaux de restauration** sur la **Maison des Chevaliers** et le **palais épiscopal**, démarche qui s'étalera sur plusieurs années. Le **patrimoine naturel**, ne sera pas négligé avec le réaménagement de la **voirie des bords du Rhône**. Enfin les projets en cours, **piscine et espace commercial des écuries**, seront poursuivis.

Les projets prioritaires qui avancent

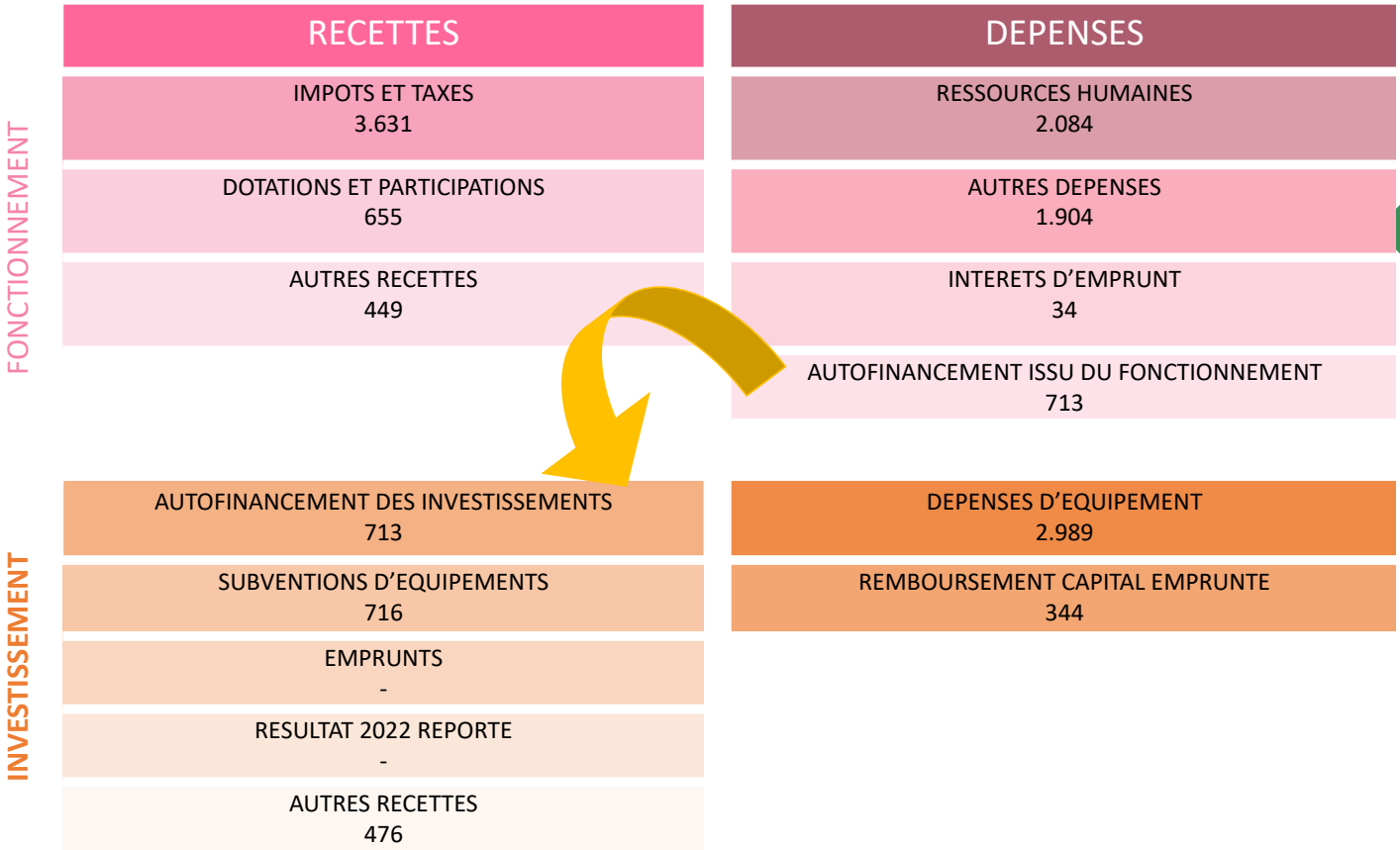


Au total c'est un budget d'investissement de 3.8 Mio € qui devrait être engagé cette année, en partie grâce aux économies réalisées sur l'exécution du budget 2022 et 2023 et aux opportunités de subventions. Il a été un emprunt 0.65 mio € sur l'année 2024, grâce à notre situation de faible endettement.

Résultats 2023

• Grâce au tassement de l'inflation sur l'énergie et au départ de certains collaborateurs les dépenses de fonctionnement n'ont pas progressé comme attendu dans le budget mais sont restés en deça de 8,5% (-3,7 % versus réalisé 2022).

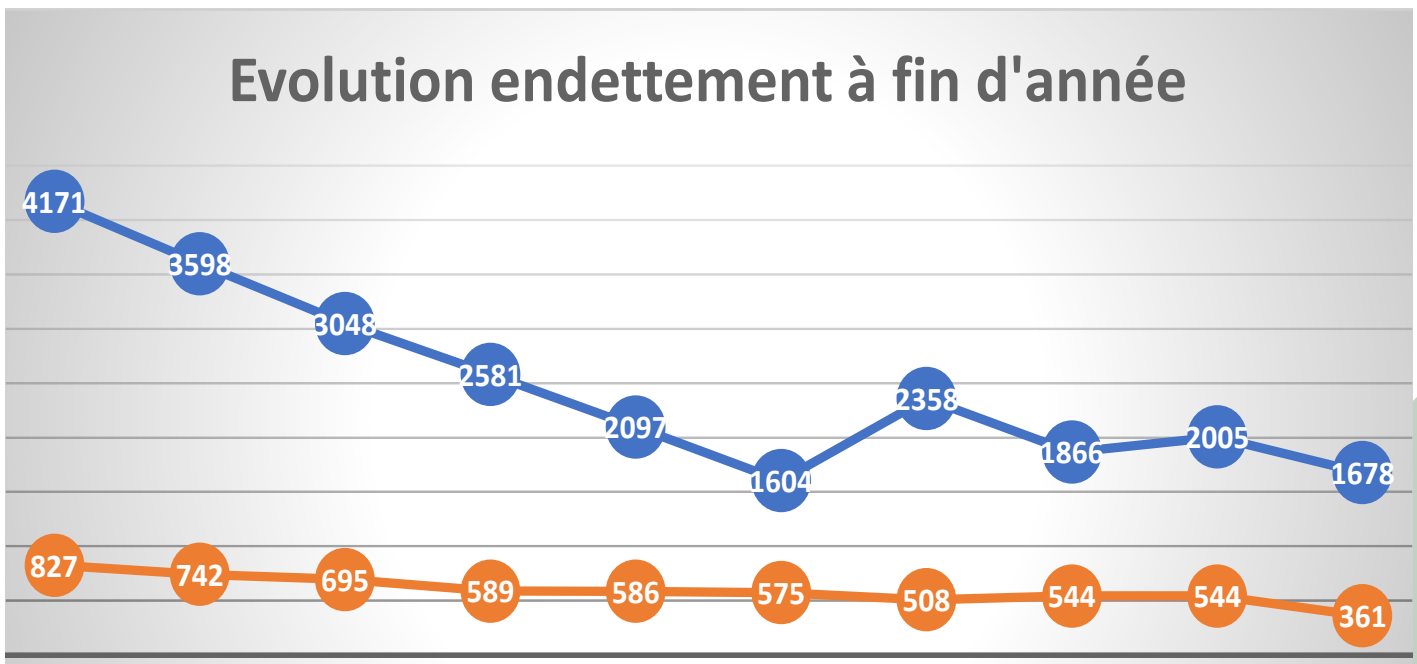
• Les recettes se sont quasi stabilisées, -0,4% par rapport au réalisé 2022. Par rapport au budget, les dépenses réalisées 2023 sont supérieures de 3,2 %. Enfin la section de fonctionnement a dégagé un excédent de 0,7 mio € sur 2023.



Endettement

• Après une quasi-stabilisation de la dette en 2022 à 2 Mio €, le niveau de la dette s'est abaissé à hauteur de 1,7 Mio € en 2023.

• En l'absence d'emprunt sur 2023, l'encours par habitant se situe très en dessous de la strate de comparaison des communes de notre taille.
 • Notre ratio de capacité de désendettement, qui mesure en années notre capacité de rembourser notre dette, tombe à 1,9 années, ce qui est très bas et largement meilleur que la strate de comparaison.



La diversité des actions du service technique de la ville est sans limite. Destiné à améliorer le cadre de vie des habitants, il contribue à rendre Viviers plus belle, plus propre et plus attractive. Ce trimestre encore, le spectre de leurs compétences a pu s'exercer sur une articulation bien large de travaux.

Cabanon

Le cabanon situé dans la cour de l'école de la Roubine a été entièrement renouvelé. En désuétude depuis de très nombreuses années, il était devenu impraticable et dangereux.

Les services techniques se sont attelés à le rendre accessible à nos chers écoliers, avec une toiture, des murs et une dalle entièrement refaits. Ce local essentiel au fonctionnement de la vie scolaire, va pouvoir accueillir en toutes quiétude le matériel stockés auparavant dans les couloirs de l'école. Pour parfaire cette réhabilitation, le ravalement de la façade est prévu ce début d'année afin de l'harmoniser avec le préau et les toilettes qui le jouxtent.



Éclairage

L'éclairage de la passerelle de la Moutte a été entièrement restauré par les services techniques de la commune. En effet 5 mats ont été renouvelés suite à des dégradations causés par des personnes malveillantes.

Il a fallu repasser les câbles en cuivre volés qui permettent leur alimentation électrique et par la même occasion le remplacement des luminaires vers un éclairage plus économique à LED.



Chemin de Beringeas

Après moults difficultés, le chemin de Beringeas retrouve un nouveau visage suite à un effondrement de la chaussée en novembre 2022 dû à des pluies torrentielles.

L'intervention d'une entreprise spécialisée en travaux en hauteur (CAN) a été requise pour pouvoir conforter le bord de la chaussée dans le vide d'une hauteur de plus de 10 mètres.

La route est à cet endroit refaite en enrobé, des glissières en béton sont venues sécuriser le tout, chantier orchestré par l'entreprise RIVASI dans son ensemble.



Qualité de l'eau

Une réunion d'information s'est tenue le 11 mars, en mairie, provoquée par les services de la DRAGA au sujet d'un programme sur la qualité de l'eau potable pour la consommation humaine dans les quartiers de Rocherenard, Jarnias et Ballivettes. En effet, des prélèvements ont mis en évidence la présence de chlorure de vinyle monomère (CVM), sur une installation concernant 17 propriétés. Soucieux de revenir à la normale les services de la DRAGA et VEOLIA vont installer des purges automatiques sur le réseau public afin de réduire ces particules. De nouveaux prélèvements seront réalisés pour assurer l'efficacité de cette action et apporter s'il le fallait des actions correctives.



Pont Romain

Une grande campagne de dévégétalisation assurée par une entreprise d'insertion a eu lieu en décembre sur les 2 rives de l'Escoutay au niveau du Pont Romain. Cela faisait 10 ans que ce grand nettoyage n'avait pas été fait.

Martine Mattei, maire et titulaire du Syndicat du Coiron au Rhône accompagnée de Patrick François adjoint aux travaux et suppléant, Alain Bernard, président du Syndicat, Déborah Nadal et Eliane Boulenc techniciens de rivière du Syndicat et la DRAC se sont rendus sur place afin de constater l'ampleur des travaux et sa belle avancée.

Une autre tranche de travaux a permis d'assurer les ouvrages de protection, elle s'est faite par l'abattage de gros arbres qui fragilisaient la digue transversale sur la rive gauche.

Ces actions permettront de poursuivre avantagement la restauration progressive des points de vue du patrimoine bâti existant et sa mise en valeur paysagère de l'ouvrage depuis les départementales RD 86 et RD 107.



Extension du parking du port

Fin mars, les services techniques de la ville ont entrepris l'extension du parking proche de la guinguette de 600 m² de plus avec plusieurs tonnes d'agrégats gracieusement livrés par la société Holcim. La fréquentation sur le port et de la guinguette ainsi qu'un nombre élevé de manifestations à Viviers, a contraint la commune d'entreprendre ces travaux au plus vite avant la saison estivale.



Rue Chalès

Une bien belle réalisation de l'entreprise PROSOLS07 de GRAS, avec la réfection de la rue Chalès qui s'uniformise par son revêtement en pavés granit avec les rues adjacentes du centre-ville. Il était temps !

Une autre entreprise interviendra après la pose de toute cette bande de pavés d'une largeur de 3,60m ce semestre pour combler en béton désactivé le vide laissé volontairement entre le pavés et les façades des maisons.

Des travaux ont débuté en octobre 2023 diligentés par les services de la DRAGA afin de remplacer les réseaux d'eaux usés et d'adduction d'eau potable. Il nous restait donc en charge la reconstruction de cette rue.

La commune en a optimisé cette opération en intégrant toutes les gaines qui serviront au déploiement de la fibre optique, au moins dans cette rue...

Un touche d'éclat pour l'Hôtel de ville

L'enseigne de l'Hôtel de ville, en mauvais état, a retrouvé tout son éclat. Nettoyage au karcher, brossage de la structure, mise en peinture des lettres et du fond, les services techniques ont efficacement géré ce chantier sur 3 jours.

Assurer la sécurité des Vivaroises et Vivarois et s'assurer de leur quiétude est la mission première des élus que nous sommes. Grâce à notre police municipale investie et efficace et nos actions de protection, la tranquillité s'invite dans le quotidien de la ville.

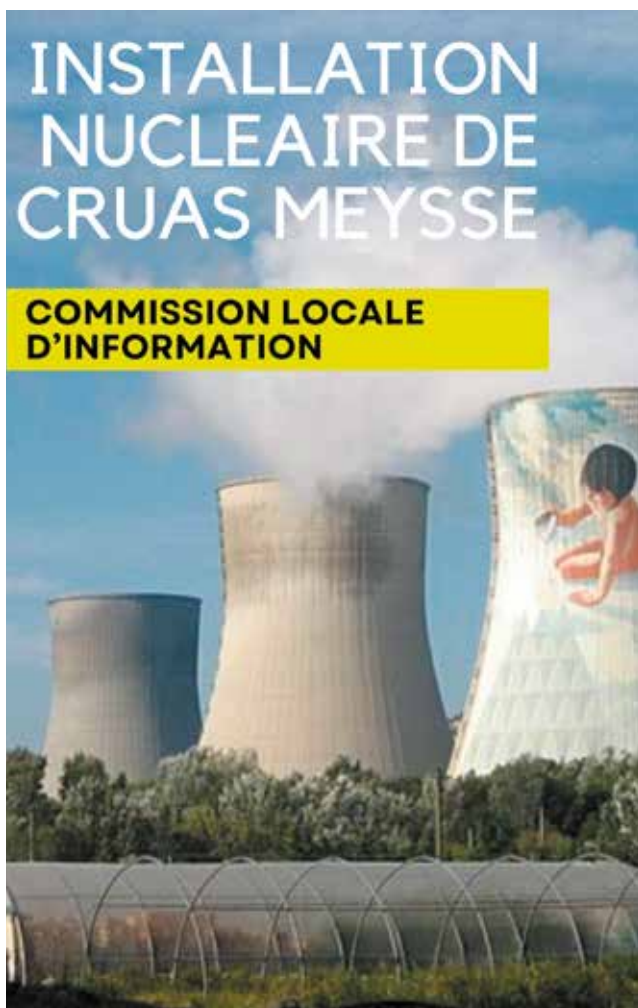
CLI

Martine MATTEI accompagnée de son adjoint à la sécurité Patrick FRANCOIS se sont rendus début mars à la centrale EDF de Cruas pour participer à une commission locale d'information (CLI) dont la commune est membre.

Celle-ci est créée par la loi de 2006 relative à la transparence et à la sécurité nucléaire.

Ces réunions sont organisées tous les trimestres par le conseil départemental et réunies toutes les communes environnantes dans un rayon de 20km.

Il a été abordé dans l'ordre du jour le planning du démarrage des travaux de la visite décennale de la tranche 3, le retour sur les événements significatifs de la part du gendarme du nucléaire l'ASN et le projet de motion pour le rapprochement des deux instances ASN et IRSN qui a été validé par la commission.



Déjections canines



Nous voulons une ville propre, vous aussi !

Sensibiliser, communiquer et responsabiliser : la propreté canine est un acte citoyen.

La municipalité met à disposition à l'accueil de la mairie depuis début mars aux propriétaires de chiens, des sacs papier afin de ramasser les déjections de leurs toutous.

Une campagne de sensibilisation se fait actuellement par les policiers municipaux, la verbalisation sera de mise aux propriétaires récalcitrants.

Pour des raisons sanitaires, les croquettes de chiens sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques et les espaces verts tel que le parc de la mairie. (panneau mis sur le portail depuis plusieurs mandatures mais jamais respecté, les enfants n'ont pas à jouer dans les croquettes de chiens!.)

Par ailleurs les excréments de chien favorisent la prolifération de microbes et augmentent le risque de chutes. Par conséquent le fait d'abandonner volontairement les croquettes de son chien le propriétaire s'expose à une contravention de 2^e classe se montant à 35 euros.

Télé alerte

Dans le cadre de la prévention des risques et afin d'assurer au mieux votre sécurité, la commune de Viviers s'est dotée d'un système d'alerte automatisé à la population.



Ce dispositif permettra d'alerter rapidement la population en cas d'évènement majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une solution de crise qu'il s'agisse : de risques naturels, technologiques...

Si vous êtes d'accord pour être contacté, vous serez avisé par téléphone fixe, portable, par fax ou par courriel, des risques se produisant sur la commune et des dispositions prises ou des consignes à suivre.

Ce système peut aussi être utile en d'autres circonstances, par exemple pour vous informer rapidement en cas de travaux risquant de vous impacter, pour relayer les décisions préfectorales...

Les informations recueillies sont nécessaires au fonctionnement de l'automate d'appels d'alerte de la commune ? Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à prévenir la population concernée par les risques dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de restriction aux informations vous concernant.

Vous trouverez en fiche annexe à l'Ecritoire un bulletin d'inscription à remplir et nous retourner à Mairie de Viviers, 2 avenue Pierre Mendès Frances 07220 VIVIERS ou à accueil@mairie-viviers.fr

Dossier

2023, UNE ANNEE RICHE DE SECURITE

La sécurité est aussi sous surveillance pour garantir aux habitants l'efficacité maximum. Cap sur une année d'actions !.



1 VIDEO-PROTECTION

Apporte des renseignements précieux aux services de gendarmerie et police afin de lutter contre la délinquance.

Nombre de réquisitions permises : **127**

2 VERBALISATION

Lutte contre le stationnement anarchique qui engendre gêne et danger pour le piéton et la circulation.

Nombre de verbalisations : **120**



3 MISE EN FOURRIERE VEHICULES

Permet d'éradiquer le stationnement abusif et les véhicules ventouses. 26 dossiers traités pour 15 mises en fourrière.

15



4 MISE EN FOURRIERE ANIMAUX

Permet de lutter contre la divagation des animaux, qui peuvent perturber la circulation routière.

Les propriétaires sont alors mis sous surveillance.

6



5 MANIFESTATIONS

Assurer la sécurité en couvrant les manifestations de la commune (Festival Bd, Vivaroise, fête du port, feu d'artifice, cérémonie 11 novembre, fêtes des lumières)

6



6 MAIN COURANTE

Ecouter et relever les plaintes des habitants afin de contribuer à la tranquillité de chacun.

17



Une 4ème tranche pour la vidéoprotection

La 4ème tranche de vidéoprotection, qui avait démarré début 2024, a été installée sur l'avenue de la gare (1 caméra) pour la protection des semi enterrés, et sur la route de Fontbonne (3 caméras) où plusieurs artisans souhaitaient cette vigilance pour protéger les entrepôts contre les vols récurrents. Une caméra supplémentaire équipée de la lecture de plaques d'immatriculation a été placée également sur cette route qui permettait auparavant aux délinquants de commettre un délit et partir sans être inquiété. Aujourd'hui toutes les routes de la ville sont protégées par ce type de caméras.

Une caméra nomade, au niveau de la piscine, va être remise en état, celle ci permettra de visualiser des personnes s'introduisant illégalement la nuit dans l'enceinte de la piscine municipale.

La commune va également procéder au déplacement de la caméra située actuellement entre les arbres vers la Guinguette du port. En effet, à cet emplacement les images étaient inexploitable. Elle sera en service prochainement au niveau de la mise à l'eau des bateaux.

Satisfaire au mieux les besoins quotidiens des Vivaroises et Vivarois guide l'action des élus qui tiennent également à les impliquer au cœur de leurs quartiers et à les tenir informés.

Voeux municipaux

Samedi 27 janvier, à l'espace Johnny Hallyday, fut un grand moment pour la vie municipale de Viviers avec sa cérémonie des vœux.

Plus de 600 personnes s'étaient réunies pour écouter leur édile prononcer ses vœux à l'intention de chaque Vivarois et du devenir de la ville.

Hervé Saulignac, Député, Mathieu Darnaud, Sénateur, Olivier Amrane, Président du Département, Isabelle Masseur, Conseillère Régionale, Françoise Gonnet Tabardel, Présidente de la DRAGA, François Arsac, Président de la CAPCA, Clément Hamoir, Commandant de gendarmerie, Olivier Roche, Capitaine de gendarmerie, Lionel Reynier, Chef de centre des pompiers, étaient présents avec de nombreux élus et directeurs d'institutions.

La cérémonie a débuté avec un film présentant Viviers aujourd'hui après 3 ans de travail acharné de l'équipe municipale en place. Plus précisément, les travaux et projets réalisés en 2023 étaient présentés en image par chaque élu référent.

M^{me} le Maire, accompagnée de ses élus, a ensuite exposé les projets à venir pour 2024 et remercié ses partenaires et tous les agents investis dans le devenir de la commune.

Sur un air de jazz, la soirée s'est poursuivie autour d'un gourmand buffet et de chaleureux échanges.

Bonne et belle année à tous.

Retrouvez le film sur le site de la ville : <https://youtu.be/n2R6rOOu7SE?si=3dMICCLKlf4pq7Ej>

Et les images sur le site de la ville : <https://gallery.fotostudio.io/.../ceremoniedesvoeux-2024...>

La presse : <https://static.mairie-viviers.fr/.../2024-01-29-viviers...>

Merci à nos prestataires :

- Benjamin Chave Photographe www.benjamin-chave.com
- Infiny Groupe www.infiny-groupe.com
- La Boulangerie d'Emilien Viviers



Galette des rois

Martine Mattei, Maire de Viviers, réunissait ses élus et son personnel ce jeudi 18 janvier pour leur adresser ses vœux et partager la traditionnelle galette des rois.

Ce moment de partage et de convivialité tient à cœur de notre édile qui a remercié chaleureusement ses services pour l'excellent travail réalisé sur la ville autour des nombreux projets portés par la municipalité.



Visite officielle de la Préfète

Sophie Elizeon, Préfète de l'Ardèche, et sa secrétaire générale Isabelle Arrigui assistaient samedi 10 février à une visite de la ville de Viviers en présence de Martine Mattei, Maire de Viviers et de François Hausherr, adjoint au patrimoine.

Cette visite était un moment très important pour la commune, permettant d'exposer l'ensemble des projets structurants pour revitaliser Viviers. L'ensemble des visiteurs a pu mesurer l'ampleur du patrimoine de Viviers et de son impact sur les plans touristique, vie locale et historique.

La visite a commencé par le Grand Séminaire et sa magnifique bibliothèque, elle a consisté ensuite à un grand tour de ville.

Auparavant, Frédéric Lebreton, adjoint à l'économie et aux finances et Martine Riffard-Voilqué, adjointe à la santé et au social, participaient également à un temps d'échange avec M^{me} la Préfète sur le développement local du territoire.



Une rose pour la journée des femmes

En 1975, lors de l'Année internationale de la femme, l'Organisation des Nations Unies a commencé à célébrer la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars.

C'est aujourd'hui une journée d'actions, de rassemblements à travers le monde et l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes, de fêter les victoires et les acquis, de faire entendre leurs revendications et d'améliorer leur situation.

Madame le Maire de Viviers en cette journée a offert, comme chaque année depuis 2020, à tout le personnel féminin et pour symbole une rose blanche.



Signature officielle Pacte Régional pour l'Ardèche

248 M€ investis d'ici 2027 pour le territoire ardéchois.

Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est déplacé en Ardèche, à Meysses, le 2 février pour signer avec Olivier Amrane, Président du Département de l'Ardèche, la convention cadre du pacte financier pour notre département.

Une visite, attendue et plébiscitée, pour dessiner les contours de l'action et du soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes aux collectivités et aux communes ardéchoises en présence de Mathieu Darnaud, premier Vice-président du Sénat, Anne Ventalon, Sénatrice d'Ardèche, Laurent Duplomb, Sénateur de Haute-Loire, Fabrice Brun, Député de L'Ardèche, et de nombreux conseillers régionaux et départementaux ainsi que de nombreux maires.



Cérémonie de commémoration du 19 mars 1962

En ce 19 mars 2024, Martine Mattei, Maire de Viviers, et son conseil municipal, célébraient la journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, devant le monument aux Morts de Viviers.

Les anciens combattants de la FNACA étaient présents autour de leur représentant Mr Alessi, ainsi que les anciens combattants de l'UFAC autour de Mr Armand, soucieux de conserver la mémoire de ces tristes événements et de ne jamais oublier.

Tous étaient entourés des pompiers de Viviers et de la gendarmerie nationale.

Il y a 62 ans, les accords d'Evian étaient signés, marquant à midi le cessez-le-feu et le début d'un processus de pacification après 89 mois de meurtriers combats bien loin de simples opérations de maintien de l'ordre.

Rendre hommage et se souvenir des victimes de cette guerre est un devoir pour les jeunes générations qui ont besoin de repères. Ces dates commémoratives sont le garant de la mémoire et bâtissent les peuples.

Madame Mattei a lu le message de Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, avant de procéder au traditionnel dépôt de gerbe, suivi par le dépôt de gerbe de la FNACA.



HOMMAGE



Hélène PERMINGEAT

Hélène PERMINGEAT était un petit bout de femme d'une grande simplicité et d'une grande discrétion. Il fallait vraiment faire partie de ses amis pour la remarquer et savoir à quel point elle était remarquable ! Elle avait peu l'habitude de s'étendre sur elle-même et sa vie reste un peu «secrète». Originnaire de Livron où elle a grandi, Hélène a fait sa carrière professionnelle à la Poste et a été amenée de ce fait à bouger à plusieurs reprises, mais c'est finalement à Viviers, à la Cité du Barrage qu'elle avait choisi de demeurer.

Hélène était une boule d'énergie. Elle aimait passionnément la nature et la montagne notamment. Elle aimait les grandes sorties en vélo, la course à pied et plus particulièrement la course d'orientation. Elle aimait la musique et son harmonie dans laquelle elle jouait. Elle aimait les défis et pour preuve ce championnat du monde d'aviron indoor auquel elle a participé à Paris en 2020. Elle aimait aussi se poser, lire et toute la patience que demandait sa passion pour la gemmologie et la taille des petites pierres qu'elle faisait chez-elle.

Hélène aimait aussi l'engagement. Elle avait rejoint l'équipe du Renouveau Ensemble, car elle croyait aux valeurs de l'engagement pour sa collectivité. Éluée conseillère municipale en juillet 2020, elle portait le projet d'un parcours de course d'orientation sur la commune, elle s'était aussi impliquée dans le démarrage des jardins partagés et dans la formation de guide éco-composteur...

Hélène s'est éteinte le 29 janvier dernier, libérée d'une longue maladie qu'elle portait avec dignité depuis deux ans.

M^{me} Le Maire et les membres de son conseil municipal adressent une nouvelle fois à toute sa famille et ses amis, leur sincères condoléances.

fil rouge

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le Comité de quartier de la Cité du Barrage, le samedi 23 mars au matin, réunissait de nombreux vivarois habitant la cité très intéressés pour ces moments d'échanges.

L'occasion pour Madame le maire et ses adjoints, Patrick François, Marie-Pierre Chaix et Marie-Christine Combier, de présenter un bilan très positif des actions menées par la municipalité depuis leur dernière rencontre en 2023.

De nombreuses questions ont également été abordées comme la sécurité et la vitesse excessive sur la RD86, avec une nouvelle demande de travaux pose d'un panneau de limitation de vitesse zone 30, marquage au sol devant la boulangerie à rendre plus visible, des questions sur

le cadre de vie l'environnement, l'animation (avec l'organisation de la fête des voisins. Pour Madame le maire, Martine Mattei il est important d'aller à la rencontre des habitants pour leur présenter la politique municipale, les projets, les travaux et actions en cours : « A l'heure où la confiance en l'action publique et des politiques s'étiolent dangereusement il était important de mettre en place ces réunions. Nous nous réjouissons de la réussite de ce moment de démocratie participative et donnons rendez-vous aux habitants de la Cité dans quelques mois pour faire le point sur l'engagement des nouveaux travaux demandés.





Monseigneur Hervé Giraud archevêque-évêque de Viviers

Monseigneur Hervé Giraud, un évêque du cru pour le diocèse de Viviers, un Ardéchois de retour au pays.

Madame le Maire de Viviers rencontrait ce mercredi Monseigneur Hervé Giraud le nouvel évêque de Viviers en présence du Vicaire Général Père Fabien. De nombreux échanges et de belles perspectives de collaboration ont été envisagées.

Portrait : Archevêque de Sens-Auxerre depuis 2015, Mgr Hervé Giraud a été nommé archevêque-évêque de Viviers par le pape François, mercredi 13 mars pour succéder à Mgr Balsa parti à Albi. Le nouveau responsable de l'église catholique en Ardèche revient dans le département où il est né et où il a grandi. La messe d'installation de cet homme de la région sera célébrée en la cathédrale de Viviers le 14 avril prochain.

Une nomination « inespérée ». C'est avec une émotion palpable, même à l'autre bout du téléphone, que Mgr Hervé Giraud, 67 ans, archevêque de Sens-Auxerre depuis 2015, a accueilli sa nomination comme archevêque-évêque de Viviers, sur sa terre natale où, dans son village d'origine, sa famille possède une histoire vieille d'au moins quatre siècles. Ordonné prêtre pour le diocèse de Viviers en 1985, il ne sera resté en terre ardéchoise que quatre ans en paroisse, entre 1988 et 1992, avant d'être appelé à Lyon, puis à d'autres responsabilités, notamment dans les séminaires.

Prélat de la Mission de France

Évolution rare dans le parcours d'un homme d'Église, Hervé Giraud, ordonné évêque auxiliaire de Lyon en 2003, avant d'être nommé à Soissons en 2008, passera d'une fonction d'archevêque à celle d'évêque, tout en conservant le premier titre à la demande du nonce apostolique, en « reconnaissance de son expérience ».

HOMMAGE

Les sœurs de St Roch bien connues dans la région sont devenues « Sœurs de l'Alliance » suite à l'union de leur Congrégation avec 6 autres congrégations. Le 1^{er} novembre 2002, la nouvelle congrégation « Sœurs de l'Alliance » a reçu la reconnaissance officielle de Rome.

En 2014, les sœurs quittent la Plaine pour venir habiter dans un logement plus adapté 2 Faubourg Saint-Jacques à Viviers.



Sœur Emilie Bonhomme

Emilie est née le 31 janvier 1926 à St Andéol de Fourchades. Elle est entrée au noviciat des Sœurs de St Roch le 7 juin 1945. Elle est restée 11 ans à la communauté de Boulieu les Annonay et 40 ans à Villeneuve de Berg au service des personnes. Elle est revenue à Viviers en novembre 1998. Le 15 février 2024, elle a rejoint la communauté du ciel. après un court séjour à l'EHPAD de Bourg Saint Andéol.



Sœur Madeleine Héritier

Madeleine est née le 1^{er} septembre 1925 à St Julien Boutières. A 24 ans, elle entre chez les sœurs de St Roch. Elle a exercé son métier d'infirmières à Avignon, Antraigues, Bagnols sur Cèze et Villeneuve de Berg. De 1991 à 2000, elle a visité les personnes âgées et handicapées à Annonay. Puis elle est revenue à la Maison St Roch avant d'entrer en EHPAD à Aubenas en 2014. Elle nous a quitté le 14 janvier 2024.



Sœur Odette Aggion

Odette est née le 6 février 1937 à Payzac. Elle est entrée chez les sœurs de St Roch en 1954. Elle était infirmière à domicile principalement dans la région de Viviers. Elle a été envoyée en mission au Mali de 1968 à 1976 et de 1982 à 1992. A son retour elle reprit son service d'infirmière à domicile puis au service de ses sœurs à la Maison St Roch. Elle s'est engagée dans la pastorale des funérailles. Elle est décédée le 10 mars 2024 à l'EHPAD de Bourg Saint Andéol où elle était partie début 2023.

Formation / Protestantisme

Le Pays d'art et d'histoire parmi ses missions propose également des formations. En janvier une journée sur le protestantisme et le patrimoine a eu lieu dédiée aux guides en devenir et aux guides du territoire. Le Pays d'art et d'histoire a organisé cette journée en partenariat avec le Cermosem qui nous a accueillis dans ses locaux. L'intervenante Fanny Lalande docteur en histoire a abordé et transmis avec passion son savoir sur le Patrimoine et le Protestantisme.

La journée s'est terminée avec des ateliers participatifs pour permettre à chacun de proposer ses retours d'expériences sur le thème.

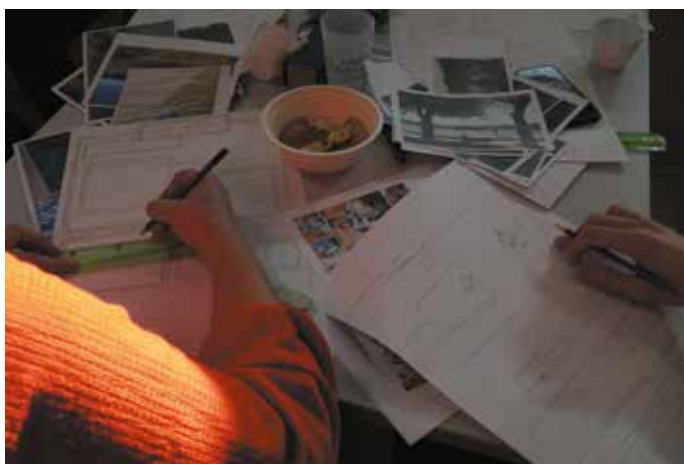
Visite de village Gras

La visite du bourg castral de Gras a eu lieu début février pour la découverte patrimoniale de ce remarquable village qui se dessine sous la dent de Reg. Sous un soleil radieux une centaine de personnes est venue suivre la guide dans ce superbe panorama. L'histoire, la géographie, la géologie, la présence humaine, l'activité pastorale ont façonné ce territoire de type méditerranéen. Un patrimoine riche est à découvrir en toute saison.



Revisiter le roman-photo

Les membres-partenaires du réseau Cap sur le Rhône, dont le Pays d'art et d'histoire fait partie, ont imaginé un projet autour du roman-photo. Les ateliers de création laissent aux participants la possibilité d'imaginer leur histoire avec pour fil rouge le Rhône. Le roman-photo, comme toute forme d'expression artistique témoigne de notre société. C'est donc en partenariat avec la Médiathèque du Teil qu'a eu lieu le 17 février et le 9 mars un atelier destiné aux adultes. Un projet scolaire est en cours avec la classe CE2-CM1 de l'école primaire publique de La Roubine à Viviers. Les enfants vont dévoiler leur roman-photo lors du Festival BD le 1^{er} et 2 juin 2024.



ÉTAT CIVIL 1^{er} TRIMESTRE 2024

Naissance *Félicitations aux heureux parents*

29/12/2023 bébé **CHALANDON Alice** 13/02/2024 bébé **ALLEMAND Isaac**
 04/02/2024 bébé **MONINO GOSSET Milann** 14/03/2024 bébé **MALOUANI Nahyl**
 10/02/2024 bébé **DE CRUZ VERNAT Timéo** 18/03/2024 bébé **FAURE Ava**

Mariages

27/01/2024 :
SACCON Frédéric
 et **AUBERT Dominique**

09/03/2024 :
LIMANE Khaled
 et **POIRIER Charlène**

Pacs

GUTIERREZ Anthony
 et **SCHAECHTELIN Sabine**



Décès *Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.*

DELAUZUN Aimé
 TANGUY Gilbert
 HÉRITIER Madeleine – Sœur Saint-ROCH
 CHABANIS Georgette – Veuve DE MARCHI Bruno
 BEDARIAN Armande – Veuve KHATCHADOURIAN
 JOURNET David
 PERMINGEAT Hélène
 ARSAC Aimé
 BONHOMME Emilie – Sœur Saint-ROCH
 BELLEGARDE Franklin
 BERLY Lydie – Divorcée RIAHI Abdessalem
 CHEBLI Khedidja – Veuve Makhlof BOUGUERRA
 AYGLON Odette – Sœur Saint-ROCH
 SAULIERE Annie



Michel Laurent

est décédé le 17 mars dernier après des mois de lutte contre la maladie. Il s'est investi dans la vie de la commune en qualité de président du comité de quartier « rive droite de l'Escoutay ». Il a rempli sa fonction avec beaucoup de sérieux et d'engagement pour améliorer la vie dans le quartier.

Nos pensées vont vers sa femme et sa famille.

Gilbert Fontanel dit Fonfon, était généreux et serviable et toujours disponible pour les autres. Une figure vivaroise incontournable, passionné de pétanque, il a été longtemps président de l'association Fanny Pétanque puis de Pétanque Loisirs Viviers.

Nos pensées vont vers l'ensemble de ses proches.



Élections européennes 2024 mode d'emploi

Les citoyens européens sont appelés aux urnes du **6 au 9 juin prochain** pour désigner leurs représentants au Parlement européen.

En France ce scrutin se déroulera le **dimanche 9 juin**. Les 2 bureaux de vote de la commune seront ouverts de **8h à 18h**.

Inscription sur les listes électorales La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales ou modifier ses informations personnelles (changement de nom ou d'adresse) pour ces élections est fixée au **vendredi 3 mai 2024**.

Chaque électeur peut interroger sa situation électorale sur le site service-public.fr et ainsi vérifier qu'il est bien inscrit dans sa commune et connaître le numéro de son bureau de vote.

Les personnes qui viennent d'emménager à Viviers, qui ont changé d'adresse et les ressortissants de l'Union européenne qui vivent à Viviers peuvent s'inscrire jusqu'au **3 mai** auprès du service des Élections, situé en mairie. Les jeunes majeurs sont inscrits automatiquement à condition qu'ils aient effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans.

Procuration plus simple Nouveauté : la demande de procuration est dématérialisée. En effectuant cette demande en ligne, via le site maprocuration.gouv.fr, l'électeur n'a plus besoin de se rendre physiquement au commissariat ou à la gendarmerie pour la faire valider.



L'agenda

DE AVRIL 2024 À JANVIER 2025 – Plus d'informations sur le site et Facebook de la mairie.

Sous réserve des autorisations sanitaires

Avril

Lun 1^{er} : Chasse aux œufs - par la Mairie – Info Service Jeunesse : 04.75.49.86.10

Vend 5 à 18h30 : Dédicace Fanny Caldin – Salle à l'Italienne

Sam 6 à 20h30 : Concert caritatif Tourne' sol – Espace Johnny Hallyday - Renseignements : 06.72.09.27.51

Dim 7 à 10h30 : Le Pays d'art et d'histoire propose une visite guidée à Saint-Thomé sur la restauration du château et de ses papiers peints en partenariat avec la journée des métiers d'art (JEMA) - Infos : www.uivaraismeridional.fr

Jeu 11 à 18h30 : Conférence sur la libération de l'Ardèche avec Jean-Louis Issartel au Théâtre municipal. Renseignements : 04.75.49.83.44

Ven 12 à 18h30 : Conférence-Rencontre du patrimoine du CICP, Le Teil (sous réserve) – Infos : 04.75.52.62.45

Ven 12 à 21 h 00 : Concert MYSTICAL FAYA + FONKYBIRD - SMAC 07 au Théâtre municipal. Renseignements : 04.75.90.17.84

Du 12 avril au 3 mai : Tournoi Open du Tennis Club Viviers – Renseignements : 06.19.91.34.35

Dim 14 journée : Vide dressing organisé par la mairie / EJJH

Ven 19 à 18h30 : Concert de Viole de Gambe - Espace Johnny Hallyday. Contact : 04.75.49.86.10

Sam 20 à 20h 30 : Comédie musicale Viviers Jazz Dance au Théâtre municipal. Renseignements : 06.09.34.72.72

Dim 21 à 15h : Comédie musicale Viviers Jazz Dance au Théâtre municipal. Renseignements : 06.09.34.72.72

Jeu 25 : Village Olympique + inauguration de la Fresque – vacances scolaires

Dim 28 à 11 h 00 : Commémoration pour la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation. Monuments aux morts de l'hôtel de ville.

Sam 27 et Dim 28 : Fête Renaissance - Renseignements : 06.46.03.46.93

Fresque du stade :

Ven 3 à 18 h 00 : Concert solidaire Alpeu et Asti au Théâtre municipal. Renseignements : 04.75.25.54.24

Dim 5 à 15h : Loto des écoles publiques - Espace Johnny Hallyday. Contact :

Mai

Dim 5 à 11h et 15h30 : Jours de cirque. La guinguette magique. Place de la roubine. Contact : 04.75.49.86.10

Mer 8 à 11 h 00 : Commémoration pour la Journée nationale de commémoration de la victoire du 8 mai 1945. Monuments aux morts.

Lundi 13 : Relais de la Torche - départ cour d'honneur

Lundi 13 à 19h : Conférence de presse Cordes en ballade. Salle à l'italienne mairie en interne

Jeu 16 : Repas des seniors - Centre culturel (CCAS)

Ven 17 à 20h30h : Fête du printemps. Concert Comité des fêtes- Espace Johnny Hallyday. Contact : 06.83.11.23.49

Dim 17 à 17h : Théâtre d'impro Happy la Cie / Théâtre municipal. Infos : 06.98.48.66.31

Lundi 20 : Journée famille

Jeu 23 : Atelier SOLIMUT Mutuelle sur le sommeil

Commémoration esclavage + expo photos

Sam 25 à 19h : Les heures bleues - Repas-concert Le vent venu. Smac07 et Alpeu. Contact : 04.75.25.54.24

Samedi 25 à dimanche 9 : Festival Présence(s) Photographie

Dimanche 26 : vide-greniers

Dimanche 26 : Vernissage Présence(s) Photographie

Jeu 30 à 16h : Don du sang - Espace Johnny Hallyday. Contact : 06.72.09.27.51

Vendredi 31 à 20h30 : Soirée VIP Festival BD

Juin

Sam 1 et dim 2 : Festival « Vivier(s) de BD » - Hôtel de Ville + cour + parc

Dim 9 : Elections européennes – Espace Johnny Hallyday

Jeu 13 : Journée olympique avec les écoles – stade municipal et ses abords

Dim 16 à 18h : Concert Sabine Sassi / Théâtre municipal. Infos : 06.16.28.56.10

Mar 18 à 11 h 00 : Commémoration pour l'appel historique du général De Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat avec l'ennemi. Monuments aux morts.

Ven 21 à 19h : Fête de la musique – Centre-ville et Espace Johnny Hallyday. Contact : 04.75.49.86.10

Dim 23 (de 10h à 20h) : Rassemblement de voitures anciennes américaine et européenne (par Cars 07/26) - Parc de l'HdV

Samedi 29 : Congrès départemental des pompiers

Samedi 29 : Messe à St Ostian

Mercredi 17 : Festival Jean Ferrat - Cathédrale

Mar 2 à 21h : Festival Cordes en ballade « Prodiges et Quatuor Debussy » - Cathédrale

Vend 5 : Atelier SOLIMUT Mutuelle sur le soleil

Dim 7 : Port en fête

Dim 7 : Festival Cordes en Ballade « Une journée avec Fauré », trois concerts avec piano à 11h, 15h et 18h – Hôtel de Ville

Sam 13 : Repas républicain avec feu d'artifice

Dim 14 à 10h30 : Défilé du 14 juillet

Ven 26 : Marché nocturne – Hôtel de Ville

Juillet

Libre expression communale

Tribune de la majorité – Le Renouveau Ensemble

Mensonges et manipulation

Il est temps de faire un sort aux mensonges colportés par MM. Hallynck, Lavis et consorts.

Rappelons que c'est bien eux qui ont saisi la justice pour contester les indemnités et les délégations aux conseillers municipaux de l'équipe majoritaire.

Sur ce point, la justice a bien confirmé la légalité de ces indemnités. La demande de l'opposition n'a pas été retenue sur le motif attaqué par M. Hallynck.

Un seul point a été invalidé dans un autre

jugement, qui est la conséquence d'une erreur administrative produite d'ailleurs sur les mandats précédents 2001, 2008, 2014 : la délibération sur les taux des indemnités a précédé d'1 mois les arrêtés de délégations aux élus.

De ce fait, la délibération a été annulée et les indemnités des élus, bien que totalement légales, doivent être remboursées par les intéressés pour la première année de mandat, alors que personne ne peut nier le travail réalisé, ni les dépenses engagées pour assurer leur mission, sans remboursements de frais.

Autre conséquence : les actions en justice, auxquelles il a bien fallu répondre, ont coûté 27444,3 € à la commune, car elle devait obligatoirement se défendre. La mairie n'a pas pu le faire normalement au départ de la procédure, les demandes du juge arrivant sur la messagerie de l'ancien maire, préjudice qui a nécessité de poursuivre la procédure.

M. Hallynck est bien mal venu de reprocher au maire les dépenses qu'il a lui-même provoquées sur la base de motifs hasardeux, au final non retenus par la justice.

Martine Mattei

Et l'équipe du Renouveau Ensemble

Tribune de Viviers au coeur

Anatomie d'un jugement

Dans l'écritoire n° 13, Martine MATTEI a voulu faire croire qu'elle avait gagné au Tribunal Administratif « le jugement est tombé : les arguments de l'opposition n'ont aucun fondement et les voilà déboutés ». Comment peut-on faire croire, à partir d'un jugement sur une délibération de 2021, qu'elle aurait gagné sur un recours contre une délibération de 2020 ?

Car la vérité est là : après avoir dépensé en vain plus de 20 000 € des contribuables vivarois pour sauver leurs indemnités de juillet 2020 à août 2021, après un ultime recours désespéré devant le Conseil d'Etat qui aura encore coûté plusieurs milliers d'euros, recours rejeté car ne

pouvant être admis, Martine MATTEI, cheffe des « experts » autoproclamés a perdu 2 jugements devant le Tribunal administratif, 2 recours en Appel et enfin 2 nouveaux recours devant le Conseil d'Etat le 01/03/2024. Le jugement initial de juin 2021, avec un appel qui n'était pas suspensif, aurait dû être mis à exécution par la Maire. Ce n'est toujours pas le cas au début de 2024 malgré une injonction émise par le juge en juin 2023 ! Quelle est la crédibilité d'une commune vis-à-vis de ses citoyens quand elle n'applique pas les décisions de justice qui concerne ses élus ?

Indemnités remboursées + cotisations reversées, c'est un total de presque 100000 € qui revient à la commune. Soit

le surcoût du montant des indemnités sur le mandat que nous dénonçons en 2020.

Retrouvez-nous sur www.viviersaucoeur.fr, Facebook :

www.facebook.com/Viviersaucoeur.

Christian LAVIS, Dominique HALLYNCK, Julie STEL, Antoine MURCIA, Jean-Pierre SAEZ, Stéphane GUILLERM, conseillers municipaux Viviers au Coeur

Tribune de Céline PORQUET – Liste Rassemblement National - Un nouveau souffle pour Viviers

Vivaroises, Vivarois

A votre service et mobilisée au niveau local et régional pour défendre vos intérêts.

Vous pouvez me contacter au 06 65 86 47 07 ou porquet.celine@gmail.com

Céline PORQUET

Vice-Présidente du groupe RN Auvergne Rhône-Alpes
Déléguée départementale RN ARDÈCHE



FESTIVAL VIVIERS • ARDÈCHE

VIVIER(S) DE BD

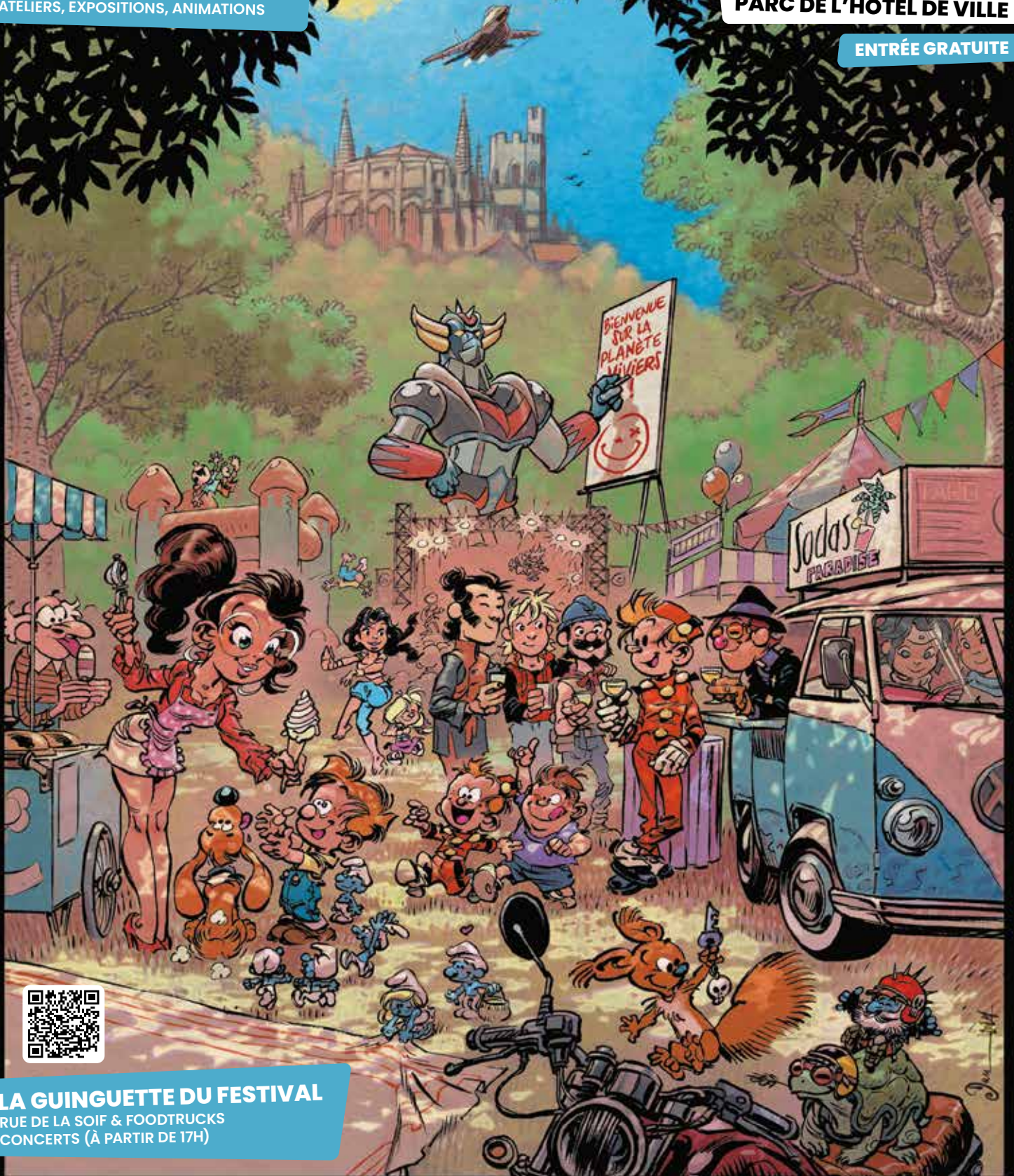
01 24
02 JUN

23 AUTEURS EN DÉDICACE
ATELIERS, EXPOSITIONS, ANIMATIONS

À PARTIR DE 10H

PARC DE L'HÔTEL DE VILLE

ENTRÉE GRATUITE



LA GINGUETTE DU FESTIVAL
RUE DE LA SOIF & FOODTRUCKS
CONCERTS (À PARTIR DE 17H)